

# CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

## GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 18 septembre 2023

Openbare vergadering van maandag 18 september 2023

Séance publique

Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 16h19 sous la présidence de Mme Liesbet Temmerman, Présidente.

De openbare vergadering wordt geopend om 16u19 onder voorzitterschap van mevr. Liesbet Temmerman, Voorzitster.

Excusés - Verontschuldigen : Mme Lalieux et M. Bauwens.

**M. le Bourgmestre.** - Merci, madame la Présidente. Vous avez évidemment vu les deux drames qui se sont passés en Afrique du Nord – ça n'a échappé à personne dans ce Conseil.

C'est évidemment le drame dans les environs de Marrakech, au Maroc, pour lequel on a d'ailleurs vu une importante mobilisation ici à Bruxelles, et le drame qui vient de se passer en Libye, où on a moins d'informations, mais qui semble tout aussi dramatique.

Donc, c'est simplement par solidarité par rapport aux populations et aussi pour re-sensibiliser aussi à cela, mais surtout pour proposer de faire une petite minute de silence.

On en a parlé ensemble avec le Collège, madame la Présidente, et je suis évidemment sûr que les conseillers communaux seront éminemment d'accord pour cela, en solidarité avec les victimes et en solidarité avec les peuples

marocain et libyen.

*(L'assemblée observe une minute de silence.)*

### **Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2023**

#### **Notulen van de zitting van 18 september 2023**

**Mme la Présidente**.- Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 04/09/2023 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.

Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 04/09/2023 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

**Mme la Présidente**.- Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 34, 38 et 39 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 14/09/2023.

Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 34, 38 en 39 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 14/09/2023.

#### **Vote sur l'urgence**

**Mme la Présidente**.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 28 à 33, 35 à 37, 40 et 49 à 54 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 14/09/2023.

Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met

de punten 28 tot 33, 35 tot 37, 40 en  
49 tot 54 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 14/09/2023.

**L'urgence est admise à l'unanimité**

**De dringendheid wordt eenparig aangenomen**

### **Communications - Mededelingen**

#### **Communications relatives aux associations subventionnées**

#### **Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen**

**Mme la Présidente.**- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au secrétariat des assemblées des comptes, rapport financier et de gestion des associations suivantes :

Ik nodig de leden van de Gemeenteraad uit om op het Secretariaat van de Vergaderingen inzake te nemen in de rekeningen en het verslag inzake beheer en financiële toestand van de volgende vereniging:

- "La Maison de la Littérature de Jeunesse Le Wolf" en abrégé "Le Wolf" asbl, au 31/12/2022 ;
- "La Maison de la Littérature de Jeunesse Le Wolf" afgekort "Le Wolf" vzw, op 31/12/2022 ;
- "Pro Velo" asbl, au 31/12/2022 ;
- "Pro Velo" vzw, op 31/12/2022 ;
- Brussels Basketball asbl, au 30/06/2021 ;
- Brussels Basketball vzw, op 30/06/2021 ;
- Brussels Basketball asbl, au 30/06/2022 ;
- Brussels Basketball vzw, op 30/06/2022.

**Pris pour information**

**Kennis genomen**

### **Questions orales - Mondelinge vragen**

**Mme la Présidente.**- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint.

De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform.

Elle a été complétée par une question d'actualité de Mme DEBAETS, relative à l'avenir des Palais de  
Brussels Expo.

Ze werd aangevuld met een actualiteitsvraag van mevr. DEBAETS, betreffende de  
toekomst van de Paleizen van Brussels Expo.

**Mme la Présidente.**- Conformément à l'article 27 du Règlement d'ordre intérieur, je décide qu'en raison de l'état de Mme l'échevine Houba, le Conseil communal examinera d'abord les points de Mme Houba.

Overeenkomstig artikel 27 van Huishoudelijk reglement Gemeenteraad heb ik besloten dat de

Gemeenteraad, vanwege de toestand van mevr. de Schepen Houba, eerst de punten van mevr. Houba in overweging zal nemen.

Les travaux se poursuivront  
ensuite avec l'examen des points dans l'ordre de préséance.

Daarna wordt verder gewerkt met de behandeling van punten in de agendaorde.

### **Dossiers de Mme l'échevine Houba**

#### **Dossiers van mevr. de schepen Houba**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### **Point 15 - Punt 15**

**M. Wauters**.- J'ai donc une petite question d'ordre général sur ce point qui porte sur le nouveau contrat de gestion du Centre bruxellois de la mode et du design (MAD Brussels).

En fait, c'est aussi pour donner l'occasion aux Bruxellois de savoir un petit peu de quoi il s'agit. Parce que finalement, un nouveau contrat de gestion, c'est une chose, mais il était aussi question d'un nouveau positionnement du centre de la mode et du design et je trouverais donc intéressant que vous expliquiez très rapidement pour nous, mais aussi pour les Bruxellois, en quoi consiste le changement de positionnement de cet espace.

**Mme Houba**, échevine.- Merci pour votre question. Alors, le MAD est évidemment une institution importante dans le paysage culturel bruxellois.

Ici, l'idée était de pouvoir se poser la question : « Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? »

Parce que ce lieu, qui a été inauguré il y a quelques années – je n'ai plus la date exacte en tête, mais je regarde aussi ma collègue Mutyebele qui est présidente du lieu et, de nouveau, ce sont des choses qu'on porte ensemble, j'aime aussi le rappeler.

Et donc, l'idée, c'est vraiment d'avoir pris le temps de retravailler avec les équipes sur ce qu'on peut porter ensemble. Comment est-ce qu'on développe ? Comment renforcer éventuellement les liens avec d'autres institutions bruxelloises et aussi avec des politiques beaucoup plus larges ? Puisqu'ici, c'est de la mode et du design, ça touche à l'économie, à la culture et à plein d'autres matières, y compris l'emploi.

Donc l'idée, c'était vraiment de prendre le temps de donner un cadre pour cette collaboration, puisque la Ville soutient financièrement ce lieu.

On soutient l'institution et en même temps on discute ensemble et on instaure un cadre pour les politiques, les projets qui seront développés au niveau de ce lieu.

**M. Wauters**.- Donc, si je comprends bien – et c'est vraiment l'objet de ma question –, c'était volontaire ?

C'est pour que vous puissiez en parler, en fait. Donc merci, on se soutient.

Mais c'est parce que quand on parle de changement de positionnement, je dis : « D'accord. » On met un cadre, c'est très bien.

J'imagine que ce genre d'institution, qui touche justement le culturel – enfin, toute une série de domaines, vous l'avez dit vous-même –, peut évoluer, mais ce n'est pas un changement de positionnement radical. C'est plutôt mettre le cadre pour faire évoluer le MAD – positivement, j'imagine. C'est bien ça, l'idée ?

**Mme Houba**, échevine.- Oui, tout à fait, je le confirme. On ne part pas du tout sur une révolution, puisque le MAD est évidemment toujours dans la ligne de ce qu'on attendait de cette institution.

Ceci dit, comme le secteur de la mode et du design sont des secteurs qui évoluent, ils sont aussi ouverts à de nouvelles tendances. Donc on veut aussi pouvoir actualiser ça, dans ce cadre – car on continue évidemment à travailler ensemble : le MAD reste un outil magnifique et il fait le lien avec des créatrices, qu’il s’agisse de textiles ou aussi bien de céramique – il y a aussi toute cette richesse de création – et renforcer les liens dans les questions plus actuelles comme la durabilité, ce genre de choses.

Et il faut continuer à visibiliser ces actions et renforcer les synergies, aussi. Ça, c’est important : ouvrir aussi l’institution aux autres institutions et aux autres approches et compétences de la vie.

**M. Wauters**. - C'est bien. Je prends bonne note de cette évolution que je trouve positive. On verra dans les actions qui seront menées, mais a priori, c’est positif. Merci.

### **Dossiers de M. le Bourgmestre**

#### **Dossiers van dhr. Burgemeester**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### **Point 28 - Punt 28**

**M. Wauters**. - Merci, madame la Présidente. En ce qui concerne le règlement de police pour l'événement « TD en ville », très rapidement, en deux points.

Le premier, c'est qu'il m'est revenu par des riverains qu'apparemment Brussels Major Events (BME) a quand même du mal à prévenir les riverains, justement pour ce TD en ville. Apparemment, seule une série de riverains ont reçu le dépliant dans leur boîte aux lettres. Or, je me souviens que ça avait été signalé

lors d'un autres événement, les « Plaisirs d'été ». BME avait dit que ça allait être amélioré.

Ce qui m'intéresse, et c'est le premier point de ma question, c'est de savoir dans quel périmètre autour de la place De Brouckère a été distribué ce dépliant.

Combien, éventuellement, ont été distribués ?

Et, en sous-question, j'imagine que c'est BME qui s'en est occupé ?

Après, c'est simplement pour vous « jeter des fleurs », dans un premier temps – et peut-être le pot aussi, on va voir. Mais non, il faut toujours commencer par les fleurs.

Voilà.

Alors en fait, c'est vrai que c'est déjà plus sympathique qu'un TD géant, le TD en ville. Donc, selon les plans, il y a apparemment moins de surfaces qui sont occupées – parce que c'est quand même toujours une privatisation de l'espace public, en l'occurrence de la place De Brouckère. Et c'est vrai que, si je me souviens bien, l'année passée, on ne pouvait quasiment même plus passer. Il y avait un grand podium... enfin, toute une histoire. En termes de plan, c'était quand même compliqué pour les passants et les riverains de fonctionner sur la place De Brouckère.

Donc ça, c'est un bon point, je pense. Alors, selon le plan, comme je le disais, il n'y aura apparemment pas de grand podium et donc on peut peut-être avoir l'espoir – et là, je pense surtout à la qualité de vie des riverains – de ne pas avoir des baffles orientés vers les maisons, mais plutôt vers l'intérieur et donc vers le public, ce qui me semble plus logique.

Si en plus de ça, ces baffles peuvent être un peu de moindre puissance, c'est encore mieux. Et donc ça, c'est le point positif.



Le second point, éventuellement un peu plus négatif, c'est que je me souviens que le premier TD avait été organisé juste après la pandémie, et il y avait une raison très évidente puisqu'il valait mieux être à l'extérieur, etc.

Et moi je me pose la question, parce que c'est quand même six jours et je me dis que la Ville de Bruxelles dispose de toute une série de salles – je pense à la Madeleine, à Brussels Expo et d'autres. Donc, est-ce qu'il était vraiment nécessaire de privatiser pendant six jours l'espace public sur la place De Brouckère ?

En fait, j'ai noté six jours, mais peut-être que je me trompe. En tout cas, c'est ce que j'ai lu dans *Le Point*. C'est en tout cas pour plusieurs jours, mais c'est peut-être effectivement montage et démontage compris – désolé si je me trompe.

Mais moi, je trouverais assez logique, notamment pour une fête étudiante, de pouvoir le faire très sereinement et très agréablement dans un espace public, mais fermé, et la Ville en possède plus d'un. Et donc, je ne vois plus tout à fait la justification qui avait été donnée à l'époque, comme quoi c'était « post-pandémie » – et ça avait du sens, je ne dis pas le contraire.

Voilà donc pour le « pot », mais ce n'est pas un gros pot : juste une question correcte, je pense. Merci pour vos réponses, monsieur le Bourgmestre.

**M. Weytsman**.- En substance, je ne vais pas paraphraser ce que mon collègue a dit. À mon avis, on a rencontré les mêmes personnes et on a eu, lors du dernier Conseil communal, monsieur le Bourgmestre, un assez long débat sur l'équilibre à trouver entre la quiétude bien naturelle et le fait de pouvoir simplement jouir de son appartement en journée comme en soirée, et la démultiplication de ce type d'événements.

J'ai plusieurs questions. Premièrement, dans le contrat que moi, j'appelle le contrat de quartier ou le contrat d'habitabilité de ce quartier-là, on avait évoqué

des échanges et une perspective pour les habitants par rapport aux différentes prochaines activités, dont celle-ci fait évidemment partie.

Est-ce que vous avez pu avancer ? Est-ce qu'on peut aussi être informés effectivement des heures pendant lesquelles l'événement va être tenu ? Et peut-être des échanges que les organisateurs ont eus avec les habitants, pour s'assurer quand même d'un respect à partir de certaines heures.

Et j'avais été très interpellé la dernière fois – je vous avais questionné là-dessus – par la fermeture, qui est parfois très inesthétique, de ces manifestations qui ont lieu sur la place De Brouckère, et par le fait qu'une partie de ses commerçants se sentaient simplement rejetés, parce qu'ils étaient véritablement derrière des grilles.

Je voulais savoir si la Ville avait peut-être pu avancer et réfléchir à des aménagements un peu plus heureux pour tout le monde : pour les organisateurs et les participants, comme pour les commerçants et les habitants.

Je vous remercie.

**M. le Bourgmestre.** - Oui, donc, M. Weytsman a raison : j'avais répondu à cette question sur le nombre d'événements. Vous aurez remarqué, d'ailleurs, que depuis les Plaisirs d'été il n'y a pas vraiment eu d'événements sur la place De Brouckère. Cela fait un peu plus d'un mois, donc ce n'est pas comme s'il y avait une récurrence – et je dirais même plus d'un mois : en fait quasiment un mois et demi.

C'est en effet une façon de marquer aussi la présence étudiante en ville. Donc on a maintenu ça, qu'on avait créé, en effet, pendant la crise du coronavirus.

Mais il y a beaucoup de choses qu'on a créées pendant cette crise et qu'on a gardées parce qu'on les trouvait bonnes : on peut parler des terrasses des restaurants, de pas mal d'événements.

C'est vrai que je veille à ce que ce genre d'événements essayent de finir le plus tôt possible. Là, c'est 23h, généralement quand même le seuil de...

Et donc en effet, pour répondre à vos deux questions, on est repassé dans les rues, il y a 1.000 flyers qui ont été distribués, mais j'ai aussi eu écho du fait que des rues n'avaient pas été prévenues.

Ce que je crois qu'on doit réussir à faire... je me souviens d'une expérience : au début des années 2000, il y avait une sorte de comité de gestion de la Grand-Place, avec les gens autour. Et c'est vrai que – vous le dites tous les deux – quand les gens sont prévenus longtemps à l'avance et qu'on établit un calendrier en disant qu'on va utiliser maximum tel nombre de jours, je dirais que le nombre de plaintes baisse.

On doit donc sans doute encore trouver une façon optimale d'utiliser cette place, parce que c'est vrai que c'est une place qui mérite d'être animée. On essaie de ne pas y accueillir tout le temps des choses non plus, donc elle n'est pas tout le temps activée et c'est vrai que les riverains directs, pour l'instant, sont en chantier. Donc il n'y a pour le moment pas d'habitants, mais il va y en avoir puisque le chantier – j'appelle ça « Alliance », mais je ne sais plus le nom exact de ce chantier, qui a été à l'arrêt pendant longtemps... Ah oui, chantier « Brouckère », voilà. Merci, c'était très simple, en fait...

Le Métropole aussi va être réactivé. Et donc on va essayer de trouver une espèce de calendrier, peut-être, à communiquer à tout le monde.

Maintenant, on commence à avoir un peu d'expérience. Il serait peut-être bon qu'en effet, ce comité, pour lequel on est en contact via la cellule de la tranquillité publique, reçoive un peu l'agenda de ce qui peut se passer.

Et notre idée n'est pas non plus de monter complètement en puissance, mais c'est vrai que c'est un lieu qui mérite d'être utilisé et activé. Honnêtement, avoir cette fête étudiante dans le centre-ville, c'est plutôt une bonne idée. On va essayer de réduire le nombre de jours de montage. En effet, six jours, c'est les jours de montage, mais là, ce n'est pas une place qui est activée en dehors de quand il y a des événements.

Les gens passent beaucoup sur les côtés, il passent assez peu, mais en effet, six jours, c'est beaucoup trop long. En tout cas, il ne faut pas trois jours de démontage. Je vais demander que l'on réduise le temps de montage.

On va repasser dans les rues, on est repassés avec des flyers. En effet, c'est communiqué un peu partout et on limite à 23h. La sono s'arrête à cette heure-là.

**M. Wauters**.- Vous n'avez pas abordé la sonorisation. Est-ce que j'avais raison de dire...

**M. le Bourgmestre**.- Écoutez, moi, quand j'ai été chaque année, les baffles étaient tournés...

**M. Wauters**.- Vers le public ? Vers l'intérieur ?

**M. le Bourgmestre**.- Vers la Bourse. Or les quartiers, c'est de l'autre côté. Donc, je réfléchis... Est-ce qu'il y a des baffles qu'on appelle (*inaudible*) dans l'autre sens, je ne m'en souviens pas, mais pour moi, il y a la scène qui est devant le Continental, et les baffles sont tournés vers la Bourse.

**M. Wauters**.- Apparemment, le grand podium n'y est plus, mais peut-être qu'il y est quand même ? Sur le plan, je ne l'ai pas vu...

Mais ce n'est pas grave.

**M. le Bourgmestre.**- Honnêtement, je vous avoue que je n'ai pas la réponse.

**M. Wauters.**- Ceci dit, dans le même sens que ce que disait M. Weytsman – et, je pense, des interventions aussi de ma collègue Debaets et de beaucoup de Bruxellois –, c'est le fait de dire : une ville qui vit, oui, mais une ville qui vit, que ce soit viable, justement.

**M. le Bourgmestre.**- Justement, on essaie de faire tourner les événements, on essaie qu'ils ne soient pas tout le temps au même endroit. Il y a une grosse demande aussi de la jeunesse de pouvoir sortir. C'est vrai qu'ici, c'est un accès gratuit pour la rentrée étudiante de la grande université de la Ville – et de la Région, d'ailleurs.

D'ailleurs, tous les étudiants sont bienvenus. Il ne faut pas être spécialement de l'ULB ou la VUB pour y aller – je ne sais pas si j'irai avec ma calotte, comme me souffle cet ancien « ULBiste » qu'est Benoît Hellings, mais voilà. *(Rires.)*

Et donc oui, on essaye honnêtement de faire tout. Moi, j'entends chaque fois les riverains, j'essaye de trouver... J'ai été interpellé aussi par rapport à ça. On trouve un équilibre. Donc c'est vrai qu'il y a eu Plaisirs d'été, qui s'est terminé vers le 10 ou 12 août, je pense. Il ne me semble pas qu'il y ait eu d'événements avec du son depuis lors.

Là, ça reprend ce vendredi, on sera donc le 20 août ou quelque chose comme ça... le 22 août, voilà. Je trouve que c'est un équilibre qui est quand même assez correct, pour une soirée. Il n'y aura rien le lendemain, et après non plus.

Et ça se termine à 23h. On le remarque depuis longtemps sur les concerts : tous les événements ne se finissent pas à 23h, mais généralement, quand ça se finit à 23h, on a quand même beaucoup moins de plaintes.

**M. Weytsman**.- Oui, je vous remercie pour vos réponses. Donc, il y a déjà des habitants, évidemment, qui sont dans cette partie-là – ils se sont d'ailleurs constitués en collectif, c'est d'ailleurs le collectif qui nous avait sensibilisés à ces difficultés – et ils sont déjà en fait exposés à toute une série de nuisances. Ils m'envoient des vidéos, etc. qui sont liées aux travaux et aux chantiers, qui ne sont d'ailleurs pas de notre responsabilité, évidemment, mais ça les expose déjà franchement à du bruit pendant toute la journée.

Je crois que ça souligne peut-être une certaine nervosité pour le moment, probablement, parce qu'ils ont ces grands événements en plus du bruit continu.

Mais moi, pour être positif, je note que vous allez peut-être rencontrer ou que vous avez déjà rencontré le collectif, parce qu'ils sont organisés en collectif. Moi je trouve effectivement – c'est le contrat d' « habitabilité » ou de « qualité de vie » dont je parlais, c'est un peu la même chose – que ce ne serait pas mal de les intégrer, une fois par an ou une fois tous les six mois, dans quelque chose d'assez officiel, avec une planification. Voire même, si vous étiez ouverts, je trouve que ce serait peut-être très bien de réfléchir ensemble à des aménagements, comme vous aviez semblé être plutôt ouverts à des aménagements dans le cadre d'un éventuel Plaisirs d'été numéro deux, si ça se faisait à cet endroit.

Et je crois qu'ils avaient réfléchi, justement, à l'orientation des baffles, et éventuellement de la scène, pour essayer de les exposer au moins de bruit possible. Et vous n'avez juste peut-être pas répondu et je n'ai pas vu ça dans les plans, sur l'aménagement cette année.

J'avais trouvé que la privatisation de l'année dernière de deux ou trois événements et, vraiment, des grilles qui entourent, devant des cafés comme le Métropole, avec leur terrasse, ce n'était vraiment pas très agréable – pour personne, d'ailleurs.

Est-ce qu'on ne peut pas réfléchir à des événements un peu plus ouverts, même éventuellement parfois sans grillages ?

Et est-ce que c'est le cas cette fois-ci ? Ça, je ne le sais pas.

**M. le Bourgmestre.**- Pendant tout le montage, la place n'est pas privatisée. Par contre, pendant l'événement, donc de 18-19h jusqu'à 23h, l'événement est fermé. Mais on va veiller à ce que l'accessibilité du boulevard Adolphe Max, du boulevard Jacquain, des côtés du cinéma... tout ça, reste tout à fait ouverte. Mais franchement, la place est suffisamment grande pour le permettre. Oui, on avait besoin de moins de place, mais je pense que... Bon, j'irai voir vendredi, mais normalement c'est beaucoup plus fluide.

Et je répète que ce n'est pas pendant six jours que la place n'est pas accessible du tout. Il y a un montage, mais elle sera moins accessible durant cinq heures, en fait.

#### Point 31 - Punt 31

**M. Weytsman.**- Je vous remercie. Sur la convention de partenariat avec l'asbl Immersive HUB, loin de moi l'idée de remettre en cause cet événement : « Bubble Planet Experience ». Je n'y suis pas encore allé, mais j'ai consulté le site web tout à l'heure. Manifestement, on peut encore y aller, en tout cas si j'ai bien compris, pendant les mois de septembre, octobre et novembre. Donc je trouve que c'est une très bonne chose.

Ils ont fait une grande couverture presse, en tout cas j'ai vu ça un peu partout, et donc j'espère que ça a été un succès. Peut-être que vous pouvez me donner quelques éléments ?

Ici, ce qui est un peu désagréable, c'est de recevoir le 18 septembre, au deuxième Conseil communal depuis la rentrée, une proposition de convention qui a pris effet le 18 juillet dernier. C'est pour ça que j'ai dû aller voir sur leur site, parce que je pensais même que cet événement avait lieu uniquement pendant les périodes d'été, mais je vois que ça va continuer (je ne sais pas jusqu'à quand).

J'ai relu une convention assez standard où il y a des partenariats avec Sobru. Je ne sais pas si les fonctionnaires ou le personnel de la Ville ont pu en profiter pendant l'été, vu qu'il n'y avait pas eu cette convention. J'ai vu qu'il y avait des accords avec les maisons de quartier, comme ça se fait régulièrement aussi. Est-ce que ça a pu se faire, vu le retard de cette convention ? J'ai vu qu'il y avait 150 tickets. Par contre, les 150 tickets, je ne l'avais pas vu dans les autres conventions, mais j'essaye de les lire ponctuellement. Ce sont des tickets gratuits à la Ville de Bruxelles.

Peut-être que vous pouvez nous expliquer comment ça a été organisé ? C'est par tirage au sort, sous forme de code de téléchargement ? Je ne sais pas exactement comment ils ont été distribués.

Par contre, dans les événements, en tout cas dans les publicités que j'ai vues sur leur site internet – je ne me souviens plus de leurs panneaux, il y en a beaucoup moins, mais on en avait pas mal dans nos quartiers –, je n'ai jamais vu le branding « Ville de Bruxelles ».

Est-ce que c'est lié au fait que la Ville s'est ajoutée à cet événement privé plus tardivement ? Pourquoi est-ce qu'on nous présente ça trois mois après l'événement ?

**M. le Bourgmestre**. - C'est en effet une convention assez standard.

Normalement, le branding de la Ville doit être repris. Il y a peut-être eu une



erreur, parce qu'on a l'habitude de travailler avec cette société qui fait beaucoup, beaucoup d'expos sur Bruxelles. Ça permet (*inaudible*) de la taxe d'affichage pour les événements culturels. Ça a très bien marché cet été ; je crois qu'ils ont fait près de 90.000 entrées sur juillet-août, ou quelque chose comme ça, ce qui est vraiment exceptionnel.

Dans Sobru, les gens de la Ville ont une réduction de 20 % sur les billets. Les billets, je sais que j'en ai envoyé aux maisons de quartier. C'est souvent ce qu'on fait et ils se débrouillent pour ramener des gens qui ont peut-être moins les moyens pour y aller.

Et les écoles aussi ont un tarif préférentiel, au prix de 8 € au lieu de 14,50 € par ticket.

**M. Weytsman**.- Je l'ai bien vu parce que j'ai lu la convention. Comme la convention ne passe qu'aujourd'hui, alors qu'elle était en application à partir du 19 juillet, je me suis demandé si c'était parce qu'on soutenait tardivement cet événement ou si c'est parce qu'il y a un retard administratif – auquel cas ce n'est pas non plus la fin du monde.

**M. le Bourgmestre**.- Sur les candélabres, il y avait le logo de la Ville, mais pas sur l'affichage propre parce qu'il n'y a pas de détaxe sur les JCDecaux. Ce sont eux qui payent pour ces panneaux, pas nous. Mais sur les candélabres, apparemment, le logo de la Ville était bien présent, donc ce sont les réductions qui sont mises dans la convention.

C'est vrai que normalement, on essaie de les faire passer avant. On sait que c'était en juillet et qu'on a un peu traîné... Ce sont des conventions très classiques. Généralement, ça marche plutôt bien. Et en effet, c'est plutôt amusant à faire avec les enfants.

**M. Weytsman**.- Si on peut, à l'avenir, essayer de nous les présenter juste avant ou plus ou moins au début, mais je comprends...

J'en déduis qu'on a soutenu cet événement dès le début, dès son entrée en vigueur, dès le 19 juillet, et que naturellement, le personnel des maisons de quartier ou de Sobru ont pu bénéficier malgré l'absence de convention.

**M. le Bourgmestre**.- Pour être clair, Immersive Hub, c'est une organisation avec qui on travaille tout le temps. Ce sont ceux qui font la plupart des grosses expos à Bruxelles. Je ne sais pas pourquoi ça a un peu plus traîné cette fois-ci. Mais objectivement, ce sont plutôt les mêmes types de conventions chaque fois, avec les avantages Sobru, les avantages scolaires, les places pour les maisons de quartier. C'est toujours la même filière.

Je ne sais pas pourquoi ici ça a un peu traîné, mais sans doute par rapport aux vacances, ou peut-être à la fin de l'année. Je crois que c'est vraiment ça.

Et pour revenir sur la question précédente, j'ai les dernières informations pour la durée du TD : le montage commence jeudi matin, pas mercredi, et le démontage finit samedi soir. C'est beaucoup plus court que prévu et ça n'est privatisé qu'au moment où ça commence.

Je me suis trompé. On vient de me préciser qu'au lieu de commencer mercredi, le montage commence bien jeudi matin. Ça reste libre, ils montent mais on peut aller sur place, et le démontage sera fini samedi soir. Voilà.

### Point 33 - Punt 33

**Mme El Bakri**.- J'avais une question sur la garantie bancaire. C'est une question de compréhension, une question technique.

Si je comprends bien, c'est une garantie bancaire qu'on demande pour la Société régionale du port. Ma question est pourquoi est-ce que ça passe par la Ville ?

Si j'ai bien compris, c'est aussi la Ville qui assume tous les frais en termes de frais d'intérêt et qui assume aussi les conséquences en cas de frais de recouvrement.

Ce n'est pas un montant mirobolant, mais à quoi va-t-elle servir, cette garantie ?  
Merci.

Troisièmement, si c'est prévu d'être renouvelé – parce qu'on parle d'un renouvellement jusque dans les années 2050 ou quelque chose comme ça. Est-ce qu'il y a aussi un plan à long terme ?

**M. le Bourgmestre.** - C'est un dossier en effet un peu exceptionnel, qui concerne le Magasin 4 : c'est le fameux terrain du port sur lequel on va construire la future salle de concert du Magasin 4.

Vous savez qu'ils ont déménagé, puisqu'on refait pour l'instant le parc, là où ils étaient, avec Bruxelles Environnement. Ils ont déménagé à Anderlecht, où ils vont ouvrir en septembre pendant un ou deux ans, le temps de faire les travaux avenue du Port.

Le terrain, nous l'avons acheté. Nous construisons le nouveau Magasin 4 avec l'argent – je regarde M. Pinxteren – du Contrat de rénovation urbaine (CRU) et de la Ville.

On a une concession avec le port. C'est la garantie sur la concession que nous demande le port.

Le Magasin 4, c'est une asbl purement bénévole. S'ils doivent faire ça, le projet ne se fait pas. Après, ils vont recevoir une concession de gestion du bâtiment, puisqu'il va être géré par l'asbl Magasin 4.

En gros, on est surtout intermédiaire. On intervient comme promoteur du projet. Sans nous, ça ne se faisait pas. On a fait plus qu'un intermédiaire : on a tout trouvé, les fonds, le projet, mais on veut que ce soit les équipes du Magasin 4 qui le gèrent.

On ne va pas gérer la salle, parce que je vois déjà tout le monde s'énerver en disant : « Encore une salle de spectacle pour Close ! »

Donc, ce n'est pas nous. C'est vraiment l'équipe qui est hyper-dynamique et qui va gérer le lieu, mais on a fait toute l'opération. La salle est construite par la Société d'aménagement urbain (SAU), la concession du terrain est faite chez nous.

Mais après, on va faire un contrat avec Magasin 4 qui va gérer le lieu. On est plus qu'intermédiaire.

### **Dossiers de M. l'échevin Hellings**

### **Dossiers van dhr. schepen Hellings**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

### **Point 34 - Punt 34**

**De heer Vanden Borre.**- Meneer de schepen, zoals de Voorzitter ook aangeeft, gaat het dus over een uitgave van 35.000 euro om een operationele implementatie van het veiligheidsplan voor Brucity, dat is dus dit gebouw, uit te werken.

Maar mijn vraag is waarom dat eigenlijk nu wordt aangekondigd, wanneer het gebouw natuurlijk al is opgeleverd.

Ik vind dat een beetje vreemd, eerlijk gezegd, dat we nu moeten nadenken over de veiligheid van het gebouw, terwijl er natuurlijk nog weinig te veranderen valt. En ik wil toch met u eventjes de vaststelling delen dat er toch heel veel problemen zijn met het gebouw.

Ik ben daar net toegekomen, net zoals heel wat collega's hier, met een heel lange rij wachtenden. En dat verloopt, en dat is niet de eerste keer, zeer chaotisch. Ik vind dat eigenlijk een beetje een ontwerpfout in het gebouw. En niet de enige. In die centrale hal zijn er twee bijzonder kleine liften die de enige manier vormen om op het achtste verdiep te geraken en tevens op het panoramisch dak.

Ik heb vastgesteld dat die vaak kapot zijn, dat het soms heel lang wachten is, dat het chaotisch gaat met het ingeven van de gewenste verdieping en dergelijke meer. Dat is vervelend. Maar als ik er over nadenk heeft het natuurlijk ook een veiligheidsimpact.

Want ik stel mij echt de vraag: stel dat er brand uitbreekt, stel dat zich een ernstig voorval voordoet, zijn we dan effectief nog veilig en kunnen we de veiligheid van alle bezoekers op het platform en ook natuurlijk aan de andere kant in het restaurant en dergelijke vandaag garanderen?

Of zijn er misschien vandaag toch nog al meerdere klachten geweest over veiligheidsproblemen in het gebouw? Want mensen hebben mij zelf al gemeld dat het heel moeilijk is om eigenlijk op het bovenste verdiep te geraken. Lange wachtrijen, chaos en gedoe met de liften. Dat brengt soms ook veiligheidsvragen met zich mee.

Dus mijn vraag, meneer de schepen: Wat is eigenlijk het doel is van dit veiligheidsplan en heeft u vandaag al problemen met het gebouw en welke? Kan u dat alvast toelichten? Dank u.

**De heer Hellings**, schepen.- Dank u voor uw vraag, meneer Vanden Borre. Er bestaat al een beveiligingsplan.

Nu betreft het een adaptatie, een verlenging van de actuele beveiliging. En natuurlijk hebben we ook een nieuwe operatie, een nieuw restaurant dat binnen enkele weken zal openen. En we hebben dus een adaptatie voor de beveiligingsplannen nodig.

En betreffende de toegang en de liften: de plannen worden bekeken en goedgekeurd door de brandweer en natuurlijk hebben wij hier een operator die zal ons helpen om een nieuw beveiligingsplan te maken.

**De heer Vanden Borre**.- Ik vind dat raar dat dat nu moet worden aangepast, want natuurlijk was er in die oorspronkelijke plannen toch ook al sprake van een restaurant, was er sprake van al die voorzieningen die er moeten komen. En dat er nu een aanpassing moet zijn aan het veiligheidsplan, vind ik eigenlijk een vreemde gang van zaken.

En ik heb – en ik ben niet alleen, ik denk dat er nog mensen al klachten hebben ontvangen over het gebouw – grote bedenkingen bij de kwaliteit van het ontwerp. Zowel bij het architecturale karakter van het gebouw als bij het praktische gebruik ervan.

Er zijn ook personeelsleden die mij erover hebben aangesproken dat ze heel wat problemen ervaren bij het gebruik van het gebouw. En ik denk dat het goed zou zijn om al die problemen op te lijsten en daar proberen in de mate van het mogelijke nog aan tegemoet te komen.

Want ik vind het persoonlijk geen verbetering, eerlijk gezegd, ook voor het gebruik van de Gemeenteraadszaal.

Ik zat liever in het oude Stadhuis dan in dit gebouw.

### **Dossiers de M. l'échevin Dhondt**

#### **Dossiers van dhr. schepen Dhondt**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

### **Dossiers de M. l'échevin Maingain**

#### **Dossiers van dhr. schepen Maingain**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### **Points 5, 6 et 7 - Punten 5, 6 en 7**

**De heer Vanden Borre.**- Het gaat over drie premies die worden toegekend aan drie individuele handelaren, als ik het goed begrijp, telkens voor het bedrag van 2.000 euro in de vorm van een subsidie.

We kennen natuurlijk heel de voorgeschiedenis van de werf van Toots Thielemans en hoe chaotisch en dramatisch dat eigenlijk verloopt, zeker voor de omliggende handelaren. Zij klagen dan ook zeer terecht dat zij eigenlijk in de steek worden gelaten en dat zij slecht worden geïnformeerd, onjuiste informatie krijgen, dat ze van het kastje naar de muur worden gestuurd en dat zij eigenlijk gigantische economische verliezen opstapelen.

Maar natuurlijk niet alleen de handelaren, ook de buurtbewoners klagen en eigenlijk alle instellingen die zich in de buurt bevinden hebben al overlast die ondertussen oploopt naar drie jaar. En het einde is lang nog niet in zicht.

Maar mijn vraag, meneer de schepen, is waarom we nu eigenlijk individueel drie dossiers eruit kiezen?

Drie handelaren krijgen dan een premie krijgen. Maar wat gebeurt er met andere

handelaren? Hebben zij specifiek een aanvraag ingediend en zijn zij dan de enige handelaren die een aanvraag hebben ingediend? Of is de procedure op een andere manier verlopen?

Kan u verduidelijken welke stappen er reeds zijn gezet en of u met deze premie tegemoet komt aan alle vragen die er zullen bestaan? Want ik kan mij toch wel inbeelden dat er veel meer vraag bestaat dan die drie premies die vandaag worden toegekend.

En een laatste belangrijk element is natuurlijk de rol van het Gewest. Het Gewest zei, of heeft al langer aangekondigd, dat het ook met een omvattend plan zou komen om de buurt te verlichten en alle problemen die er zijn mee aan te pakken. Maar het blijft eigenlijk wachten.

Ik heb er nog altijd niet echt een antwoord op gekregen wat daar concreet zal gebeuren. Dus kan u dat misschien verduidelijken? Of het Gewest nog initiatieven neemt om de handelaren, de buurtbewoners, alle overlast die er vandaag bestaat, eigenlijk beter tegemoet te komen.

Dus dat zijn mijn vragen.

**M. Weytsman**.- Oui, je vous remercie. On ne peut pas évidemment faire passer ces primes sans avoir... sans essayer de comprendre ce qui est en train de se passer du côté du chantier du palais du Midi. Donc d'abord, revenir sur le règlement tel qu'il a été voté, tel qu'on l'avait soutenu.

C'est qu'il prévoit effectivement des primes semestrielles, quand les travaux durent, moyennant des conditions.

Les conditions, c'est de se trouver derrière des zones de stockage de chantier, d'être simplement... d'avoir du trafic bloqué – avec d'ailleurs une définition



qu'on doit revoir avec la Région.

Il n'y a aucun problème avec ça, sauf qu'on sait maintenant à quel point le chantier va être beaucoup plus long. On sait, vous savez, nous savons à quel point il est impactant pour le chiffre d'affaires de certains commerçants. Pour certains commerçants, c'est plus de 50 % en moins du chiffre d'affaires, donc une baisse de 50 % du chiffre d'affaires.

Les montants qui sont ainsi proposés semblent complètement dérisoires par rapport au fait qu'on est obligé de les aider à avoir une compensation à la fermeture – dans certains cas, c'est presque une fermeture.

Donc 2.700 €. Et encore, les 2.700 €, c'est le maximum, si on a jusque dix équivalents temps plein (ETP).

Sincèrement, premièrement, les montants sont dérisoires. Il faut qu'on revoie ce règlement.

Deuxièmement, on ne peut pas approuver de telles primes sans avoir un peu de perspectives. Et pour ça, on va prendre un peu de recul. Vous devez, vous, monsieur l'échevin, nous dire où on en est par rapport à cette problématique du palais du Midi.

Donc, vous connaissez mon point de vue. Je l'ai déjà dit ici, comme je l'ai déjà dit au parlement – et ce n'est pas que mon point de vue, c'est aussi le point de vue d'experts techniques –, il y avait tout à fait une possibilité de ne pas aller vers une démolition-reconstruction, mais j'essaye de m'intégrer quand même dans votre mode de pensée et dans vos décisions.

On doit savoir quelles vont être les compensations – je dis bien : les « compensations » ! – et les indemnités qui seront données à ces commerces qui

souhaitent partir, qui partiront.

Que va-t-on faire avec les commerçants qui ne souhaitent pas quitter ce palais ? Est-ce que vous avez un premier calendrier à nous communiquer, des différentes décisions, des différents phasages, des différents travaux ?

Est-ce que vous pouvez répondre à une question que je vous avais déjà posée lors d'un débat, il y a deux ou trois mois ? Est-ce que ces commerçants, ces habitants, ces commerçants pourront réintégrer le palais une fois les travaux finalisés ? Au sein du Collège, il n'y avait pas entre vous et M. le Bourgmestre la même position, en tout cas exprimée, telle que je la comprenais.

Et s'ils ne peuvent pas réintégrer le palais, est-ce que vous pouvez vous engager avec votre Collège, avec cette majorité PS-Ecolo-DéFI, à avoir la plus grande transparence par rapport au prochain projet, au projet tel que vous l'avez probablement sous les yeux aussi ?

Vous pouvez nous dire que ces commerçants ne peuvent pas réintégrer, je présume que vous savez ce que vous allez faire avec le prochain palais du Midi.

Est-ce qu'on peut avoir un peu de transparence ? Est-ce qu'on peut avoir le détail ? Est-ce qu'on peut avoir de l'information ?

Est-ce qu'on peut avoir le calendrier et donc tous les éléments qui, à mon avis, définissent simplement une bonne gestion dans un tel projet ?

Je vous remercie.

**Mme El Bakri.**- Je vous remercie. Premièrement, sauf erreur de ma part, c'est la première fois qu'on vote les primes au niveau nominatif. Et du coup, ma question est de savoir pourquoi celle-là et pas les autres.

Allez ! On a autant de détails sur à qui elles vont bénéficier et à quel commerce c'est lié. Donc ici, il est question de primes de six mois.

Ma question, maintenant qu'on a les nouveaux éléments sur le dossier et qu'on sait qu'il y a toute la question du palais du Midi, etc., et que les promoteurs ont dit que ça allait prendre un retard de plusieurs années, est de savoir s'il n'est pas temps de prolonger, en fait, les conditions des primes pour ne pas que les commerçants doivent à chaque fois faire une demande pour six mois de temps ? Et sinon, quelles sont les options pour eux, pour les renouveler, sans devoir repasser par la lourdeur des démarches administratives ?

Et alors une petite question aussi d'éclaircissement : en tout, depuis le début des travaux, depuis le début de la mise en place des primes, combien de primes ont déjà été accordées et pour quels montants ?

Et dans celles qui ont déjà été accordées, combien ont déjà été prolongées au-delà des six mois ?

Parce que, en soi, vu la situation sur place, ce n'est pas non plus que le montant de 2.000 €... enfin, je ne pense pas qu'on puisse dire que ça couvre les frais et les pertes que les commerçants subissent de plein fouet depuis maintenant des années !

Je vous remercie.

**Mme Abid**.- Oui, bonjour. Beaucoup de choses ont été dites par mes collègues, mais je suis étonnée par le nombre de demandes – donc trois –, et aussi par les sommes accordées.

Donc, beaucoup de choses ont été dites. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une vision plus globale ? Normalement, maintenant, la Région a pris des décisions, va prendre des décisions, revenir avec un plan et faire quelque chose avec ces gens, avoir une vision à long terme.

Parce que 2.000 €, je ne sais pas ce qu'ils vont payer avec 2.000 €. Est-ce que ce sont des affiches pour dire qu'ils sont en survie ? Je ne sais pas.

Merci beaucoup, monsieur l'échevin.

**M. Maingain**, échevin.- J'essaye d'avoir l'ensemble des réponses aux questions qui me sont posées. Donc je vais peut-être faire un petit rétroacte, et d'abord rappeler pourquoi on a trois dossiers qui arrivent aujourd'hui, parce que je peux comprendre que c'est parfois un peu difficile à comprendre.

Donc, je rappelle que dans l'ensemble des mesures qui ont été prises pour aider les commerçants de la zone globale impactée par le chantier, il y a un mécanisme régional prévu dans le cadre d'un pacte qui a été conclu entre la Ville, la Région et la STIB par rapport à l'indemnisation des commerçants, qui prévoyait donc une prime régionale qui a été doublée, une prime forfaitaire semestrielle qui est distribuée aux commerçants depuis le début de la période de chantier. Et c'est la STIB et Hub.brussels qui gèrent l'octroi de cette prime. J'ai demandé les chiffres, je les ai eus, mais j'avoue que sur ce genre de question, si on pouvait me prévenir en section, j'aurais pu préparer les réponses pour voir quel est le montant.

Dans le cadre de l'exécution du chantier, on s'est rendu compte qu'un certain nombre de commerces étaient exclus des critères régionaux pour obtenir cette prime régionale doublée dans le cadre du chantier. C'est pourquoi nous avons pris deux règlements communaux, pour essayer de réintégrer ces commerces dans le même mécanisme de primes régionales doublées d'indemnisation dans le cadre de ce chantier.

C'était notamment parce que le critère de fermeture de la voirie pendant 29 jours consécutifs n'était pas rencontré.

Ce que vous voyez passer aujourd'hui, ce sont trois dossiers semestriels dans le cadre du premier règlement que nous avons pris, qui permettait de réintégrer des commerçants qui n'étaient pas prêts, qui n'étaient pas éligibles dans le cadre de la prime régionale, via un règlement communal, pour leur permettre quand même de toucher une indemnisation, qu'ils reçoivent tous les six mois. Et donc, madame El Bakri, tous les six mois, on voit passer des dossiers.

Donc non, ce n'est pas la première fois que passe ce genre de dossier.

Il y a un deuxième règlement communal qui avait été pris pour les commerces qui sont dans ce qu'on appelle la « zone rouge », donc ceux qui sont les plus impactés par le retard du chantier et les problématiques du passage sous le palais du Midi.

Ce règlement, on l'a voté juste avant l'été. Avec les délais de tutelle, il a été validé dans le courant du mois d'août.

C'est vrai que je mets beaucoup de pression sur mon administration pour essayer de faire en sorte que ces dossiers soient libérés le plus vite possible. Mais de nouveau, il y a la récolte des demandes, la validité du dossier administratif et on est donc vraiment en suivi avec mon cabinet et mon administration pour essayer de libérer ces primes.

Voilà, stricto sensu, pour les dossiers qui passent aujourd'hui.

Sur l'autre débat dont vous voulez parler, M. Weytsman, j'ai demandé le montant total des primes et le nombre de primes, mais je ne les ai pas ici, comme ça. Il faut que je vous revienne, je n'ai pas l'information ici.

Sur l'autre dossier, on est toujours dans la phase qu'on vous avait annoncée. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, les discussions ont lieu suite à la décision du gouvernement bruxellois pour voir dans quel calendrier il y aura des travaux

dans le palais du Midi et avoir l'impact pour toutes les solutions qu'il avait trouvées pour les coopératives (?), les clubs de sport et les commerçants. Vous avez une prime par rapport aux commerçants. Il y a des contacts actuellement entre la Région, la Régie foncière et les commerçants pour avoir l'ensemble des informations qui permettront d'établir le mécanisme d'indemnisation et/ou les solutions qui devront être trouvées.

Non, je ne peux pas encore vous donner plus d'informations aujourd'hui, parce que le travail est en cours. On vous avait dit : que ça va prendre du temps. On a rassuré les commerçants sur le fait que ce n'était pas demain qu'ils allaient être expulsés et qu'il faut maintenant que les différentes structures se mettent en place et que des contacts se prennent pour trouver des solutions pour tout le monde dans les conditions qui ont été expliquées.

Donc non, il n'y a pas encore de calendrier des travaux. Non, il n'y a pas encore de mécanisme défini d'indemnités dont je peux vous parler, parce qu'ils ont encore des récoltes d'informations et des contacts qui ont lieu avec les commerçants. Et autour des travaux, ça a déjà été expliqué.

Non, il n'y a pas encore de projet pour le palais du Midi. Et oui, il y aura une priorité de retour aux commerçants qui le souhaitent. Mais le projet de reconstruction du palais du Midi n'est pas encore défini, donc on n'a pas encore toutes les réponses. Ça, c'est tout à fait normal.

Et pour le reste, je m'inscris en faux par rapport à votre affirmation selon laquelle il y avait une solution qui permettait de préserver, dans un délai rapide, pour avoir le métro – je pensais que le MR soutenait le métro à Bruxelles sur cette ligne, ce qui est un besoin pour Bruxelles.

Mais c'est une divergence d'opinions. Je pense que jusqu'aux élections, vous allez continuer à faire miroiter d'autres solutions et d'autres possibilités pour ces

commerçants, et que le lendemain des élections, que vous soyez ou vous ne soyez pas dans le gouvernement, vous direz : « Il faut le métro, il faudra passer par là. »

Ça, c'est le jeu de campagne habituel, mais je le trouve un peu déplorable !

**De heer Vanden Borre.**- In de eerste plaats, zoals gebruikelijk: geen woord Nederlands bij de schepen. Ik stel vast dat u dat manifest weigert ondanks het feit dat er toch vragen worden gesteld in het Nederlands.

Twee, misschien belangrijker nog, is het feit dat u dit afdoet als een soort van electoraal spelletje. Ik vind eerlijk gezegd dat dat geen enkel respect toont ten aanzien van die mensen, en dat zijn toch wel vele honderden handelaren en buurtbewoners die rechtstreeks getroffen zijn door deze chaotische en slecht georganiseerde werf. Dit is geen electoraal spelletje, meneer de schepen, dit is gewoon het belang benadrukken dat die mensen economisch zwaar geïmpacteerd zijn en eigenlijk in sommige gevallen zelfs vrezen voor het economisch verder bestaan van hun handelszaak die ze soms met bloed, zweet en tranen uit de grond hebben gestampt. En dan vind ik eerlijk gezegd dat u daar bitter weinig respect voor toont als de schepen van Economie. U zegt dat we oplossingen moeten zoeken, 'trouver des solutions'.

We hebben nog geen project voor het Zuidpaleis. Ook hier, meneer de Schepen: ik stel vast dat u geen enkele urgentie toont om dan die oplossing te zoeken.

Concreet, waar bent u dan mee bezig?

Concreet, wat zal de toekomst brengen voor deze handelaren? Ik stel vast dat ze in sommige gevallen al drie jaar midden in die werken zitten, en al drie jaar vragen ze duidelijkheid, zowel van de Stad als het Gewest, maar die komt maar niet.

Ze moeten het dan met een soort van zwijggeldpremie verder zien te rooien. 2.000 euro. Maar concreet gebeurt er eigenlijk bitter weinig.

Ecolo doet ook alsof er niets aan de hand is, natuurlijk. Dat doet u op het Gewest ook, maar ondertussen zijn die mensen daar weliswaar geïmpacteerd. Dus gelieve dan toch een oplossing te bieden aan die mensen. Als je zelf in de buurt langs gaat: die mensen zijn woedend omdat ze het gevoel hebben dat ze in de steek worden gelaten. Omdat ze maandelijks belastingen betalen, een belastingbrief invullen, en als return zowel van de Stad als het Gewest daar bitter weinig voor terugkrijgen.

Integendeel: ze hebben eigenlijk het gevoel dat hun het leven zuur wordt gemaakt zonder dat daar eigenlijk een duidelijk plan, een duidelijke visie achter zit. En, meneer de schepen, u bevestigt dat vandaag gewoon opnieuw.

**M. Weytsman**.- Oui, madame la Présidente, on a déjà eu l'occasion de s'exprimer ici sur cette démolition-reconstruction du bâtiment qui, pour moi, est une erreur. Si l'échevin avait suivi les auditions au parlement bruxellois, il comprendrait qu'il y a d'autres solutions techniques.

Je ne dis pas, madame la Présidente, que ces solutions techniques n'exposent pas à des risques juridiques ou politiques – je le reconnais bien volontiers, ce sont évidemment des choix – et que ces solutions techniques ne mettent pas non plus le point sur la responsabilité historique de certains acteurs au sein de la STIB ou de certains acteurs politiques qui ont peut-être voulu aller beaucoup trop vite. Mais ces solutions techniques existent toujours, elles sont là. Et peut-être que finalement, l'échevin traînera tellement que pour les prochaines élections, on pourra éventuellement faire marche arrière. On y reviendra, je ne sais pas.



Ce que je trouve pitoyable – ou en tout cas « déplorable », monsieur l'échevin, pour reprendre votre expression –, c'est que vous ne répondez pas à des questions assez basiques.

Quand est-ce que les commerçants seront informés ? Quand est-ce qu'ils pourront disposer d'un agenda, d'un calendrier ?

Aujourd'hui, vous savez que le gouvernement a pris, je pense, une ordonnance qui sera présentée au parlement. Je ne l'ai pas encore lue, je ne l'ai pas encore reçue pour me permettre d'accélérer votre option sur la table. Je présume que vous avez fait partie de ces discussions dans le cadre de cette ordonnance, que vous avez des contacts avec eux (?).

Vous dites vous-même que la Régie discute avec la Région et les habitants, donc je crois qu'on ne peut pas simplement leur dire : « Attendez ! » Parce que non, la situation n'est pas optimale pour eux, parce qu'ils continuent de perdre des clients, ils ne savent pas comment ils vont pouvoir se retourner éventuellement. Et ils ne savent pas non plus s'ils vont pouvoir réintégrer le bâtiment.

Même si je termine par une note positive, parce que c'est quand même assez important : vous dites qu'il y aura une priorité pour que les commerçants puissent réintégrer ce bâtiment. Ça me semble déjà être quelque chose de positif, qui a évolué par rapport aux communications qui avaient été données jusque maintenant.

Donc, les commerçants qui le souhaitent, si je comprends bien, pourront réintégrer le projet.

Je suppose que vous savez que dans le futur projet, il y a encore des commerces, monsieur l'échevin. Vous savez que dans le futur projet, tel qu'il n'a pas encore été défini, il y aura des commerces au rez-de-chaussée, et vous invitez ces

commerçants à signaler si oui ou non ils souhaitent être intégrés dans le futur projet et dans le futur quartier tel que, j'espère, vous allez nous présenter rapidement un agenda.

Je crois que c'est la moindre des choses, monsieur le Bourgmestre, monsieur l'échevin, de revoir ces subsides à la hausse – j'insiste, ce ne sont pas des subsides, mais des compensations à une fermeture presque obligatoire, effectivement, et vous avez raison d'insister là-dessus, monsieur Wauters : c'est loin d'être des subsides – et de revenir le plus rapidement possible avec un agenda, au moins avec des informations dont ils pourront disposer.

Je sais que tout n'est pas dans vos mains, je le reconnais, mais vous êtes quand même dans des majorités symétriques. Vous discutez, vous le dites vous-mêmes avec la Région. La Régie en parle aussi avec la Région. On ne peut pas laisser comme ça les commerçants et habitants, sans savoir, sans nouvelles, comme ça a été le cas pendant tout l'été.

Je vous remercie.

**Mme El Bakri.**- Oui, je vous remercie. Si vous avez les chiffres, je les veux bien. Et par la même occasion, est-ce que c'est possible d'avoir aussi le nombre de refus ?

Je ne sais pas s'il y a des commerçants qui n'ont pas pu bénéficier de cette prime, mais ma question de fond, c'était : quelles sont les solutions qu'on propose sur le long terme ? Étant donné que, comme mes collègues l'ont déjà dit, c'est un choix conscient, un choix politique qui a été fait par la Ville et la Région aux dépens des craintes, des mobilisations, des oppositions qu'il y a eu dans le quartier par les comités de quartier, les comités d'habitants et les commerçants alors qu'on le sait, on ne va pas refaire le débat ici, mais il y avait

des alternatives qui seraient moins impactantes pour la vie de quartier, pour la vie des commerçants.

Oui, une fois que le choix est assumé au niveau politique, la moindre des choses est de mettre en place des mesures exceptionnelles qui permettent réellement aux commerçants de garder la tête au-dessus de l'eau.

Parce que ce n'est pas avec des montants pareils qu'ils vont pouvoir faire face à la situation.

**Mme Abid**. - Oui, pardon. On aimerait bien avoir un plan pour que ces gens aient une vision à long terme et ne doivent pas vivre « à la petite semaine ».

**M. Maingain**, échevin.- Simplement, il y a des tas de questions qui sont pertinentes, mais on ne peut pas encore donner des réponses à des questions pour lesquelles les réponses n'existent pas encore. Et les commerçants en ont été informés.

Ce à quoi je veux couper court, c'est le côté « Vous allez être virés demain. » On leur a dit que ça va prendre du temps et que leur activité ne va pas se terminer la semaine prochaine. Les contacts ont lieu avec les commerçants. Ils ont déjà été invités deux fois par la Régie à des rencontres, des réunions. On est en contact permanent avec eux. Je les ai encore vus ce week-end, je les vois encore cette semaine.

On ne laisse pas les gens dans l'angoisse et sans réponse, je ne peux pas laisser dire ça.

Par contre, oui, on n'a pas encore toutes les réponses aux questions que vous posez, parce que simplement, il y a des choses qui ne sont pas encore définies. J'ai été très clair dans mes réponses. Et ça, je sais que vous aimeriez bien qu'on

ait une boule de cristal, qu'on sache tout à l'avance, mais non. Il y a encore, comme vous l'avez dit, une procédure administrative au parlement. On ne connaît pas encore les délais, je ne sais pas quand l'ordonnance sera votée. Le parlement travaille là-dessus, le gouvernement aussi. Il y aura après ça un projet de réaménagement, mais je ne sais pas encore à quoi il ressemblera.

Mais j'ai redit la même chose que ce qu'a dit M. le Bourgmestre, monsieur Weytsman (*inaudible*) jouer, mais si vous pouvez revoir le « verbatim » du Conseil communal, c'est la même réponse : il y a une priorité de retour aux commerçants dans le projet qui sera définie, mais elle ne l'est pas encore.

Je ne veux pas mettre les gens dans l'angoisse, on est très honnêtes et on continue à être en contact avec eux pour leur expliquer toutes les étapes du projet, qui vont être longues, c'est certain.

Mais on est en contact et on donne l'information dès qu'elle est disponible en toute transparence.

**M. Weytsman**.- Oui, je comprends que vous ne puissiez pas me donner le calendrier des travaux, je ne vous demande pas ça. Je vous interroge sur les indemnités et les compensations. Les indemnités qu'on souhaite le plus rapidement possible, quel que soit le début des travaux.

En tout cas, si on prend votre option, vous pourriez nous dire : « Il va y avoir une négociation habitant par habitant. Voilà le montant global, voilà les conditions qui vont être sous-tendues, expliquées. »

Aujourd'hui, les commerçants que j'ai rencontrés n'ont toujours pas reçu ça.

Et vous pourriez me dire : « Attendez encore un peu, monsieur Weytsman. On vous reviendra avec une stratégie détaillée sur les compensations, sur le soutien

qu'on va amener, peut-être, pour qu'ils puissent se relocaliser ailleurs, sur la réflexion qu'on doit avoir sur ceux qui sont à l'intérieur aujourd'hui, un peu plus loin à l'intérieur du palais, un peu plus loin ou dans le site provisoire, tel qu'il avait été installé. »

C'est ça que j'attends de votre part, et rien d'autre...

**M. Maingain**, échevin.- (*Inaudible.*)

Il y a encore des rencontres, et des rencontres pour établir ces mécanismes.

**M. Weytsman**.- Attendez, laissez-moi juste... ça, c'est mon premier point et le deuxième point – je veux juste que les choses soient bien claires et je n'ai toujours pas bien compris : quand vous dites que ces commerçants auront une priorité de retour dans le projet tel que défini, je veux juste bien m'assurer qu'on n'est pas dupe. C'est que dans le futur projet qui doit être défini, il y aura des commerces.

Parce que si c'est pour qu'on nous dise dans quatre ou cinq ans : « Oui, vous avez la priorité, mais finalement, il n'y a pas de commerces. » c'est un gros mensonge !

Donc précisez bien : « Dans le futur, il y aura des commerces, sur un chiffre qu'on ne connaît pas encore, et ils seront prioritaires. »

Si c'est bien ça, je pense que celles et ceux qui nous suivent, à mon avis, seraient mieux informés et bien aidés par la réponse que vous allez me donner. Je vous remercie.

(...)

Excusez-moi. J'ai terminé et vous ne me répondez plus... Donc allez-y !

**M. Maingain**, échevin.- Vous êtes fatigant à faire exprès de ne pas comprendre ! La phrase veut bien dire ce qu'elle veut dire : s'il y a des commerçants qui souhaitent revenir dans (*inaudible*), ils auront une priorité pour y revenir dans un projet qui sera défini. Je ne peux pas encore vous dire quel sera ce projet, mais n'essayez pas de nouveau de faire croire que... parce qu'on a été très clairs sur cette question.

Vous faites semblant de ne pas comprendre. Ça vous arrange de faire peur aux gens. Je trouve ça insupportable, honnêtement, de jouer sur les angoisses des gens !

Je vous le dis : on a été très clairs sur cette question, mais je ne sais pas encore combien de commerces il y aura, etc. On n'a pas encore le projet, il sera défini avec les commerçants. Mais la décision est très claire : si les commerçants veulent revenir, ils ont une priorité pour revenir.

Vous vous dites bien que si on dit ça, c'est que...

**M. Weytsman**.- Et sur les compensations ? Si vous voulez me répondre sur les compensations...

**M. Maingain**, échevin.- Sur les compensations, monsieur Weytsman, comme je vous l'ai dit, il y a encore des rencontres qui doivent avoir lieu pour avoir des informations sur un certain nombre de commerces, pour avoir les mécanismes d'indemnisation.

Ça, c'est pour le départ.

Sur les futures indemnisations, dans une espèce de nouveau pacte, de nouvelle convention, tout ça est encore en discussion, on n'a pas encore ni le montant

global ni tout ça. Tout ça doit faire partie du projet global, qui sera présenté sans doute par le gouvernement, etc. une fois qu'on aura le calendrier, etc.

Voilà, je ne peux pas vous donner des réponses à des questions que, certes, vous posez aujourd'hui, maintenant, mais pour lesquelles ces réponses n'existent pas encore.

C'est aussi simple que ça !

**M. Weytsman**.- Je les pose depuis trois mois, mais je continuerai à les poser, je vous remercie.

Et je n'exerce pas. Les commerçants se posent des questions et je relaye ces questions-là. Je ne joue pas sur la peur des gens – je me permets quand même de souligner ça –, ce n'est pas très digne de votre part.

Ce n'est pas parce qu'on pose des questions, qu'on relaye des questions d'habitants et de commerçants qu'on joue sur leurs peurs. Ils nous suivent et ils pourront prendre acte de vos réponses et je vous en remercie.

### **Communication de M. l'échevin El Ktibi**

### **Communicatie van dhr. schepen El Ktibi**

**M. El Ktibi**, échevin.- Effectivement, madame la Présidente, juste un petit mot pour vous signaler que vous avez devant vous le dépliant pour la Quinzaine de la solidarité internationale qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 octobre, comme chaque année, ainsi que l'invitation à la soirée d'ouverture qui aura lieu le 30 septembre.

Pour rappel, la Quinzaine de la solidarité internationale, mise en place par notre cellule solidarité internationale avec la collaboration du Conseil consultatif de la solidarité internationale, que j'ai l'honneur de présider, mais aussi avec le

soutien de la société civile bruxelloise, à savoir toutes les associations qui apportent leur connaissance de terrain lors de l'événement aura cette année pour thème : « Bruxelles, carrefour des diasporas ».

Que ce soit à travers des conférences, des débats, des projections et des spectacles, nous souhaitons, durant cette Quinzaine, rencontrer plusieurs objectifs, que je rappelle ici :

- D'abord, valoriser et visibiliser l'action des diasporas bruxelloises, que ce soit à l'étranger ou ici à Bruxelles.
- Ensuite, mieux prendre connaissance des interrogations et des questionnements des membres des diasporas.
- Enfin, au départ de ces réflexions, évoquer ensemble les pistes d'action pour intégrer les diasporas dans des projets de coopération et donc renforcer notre action de solidarité internationale.

Vous êtes évidemment cordialement invités à toutes ces activités, mais aussi à la soirée d'ouverture, qui aura lieu le samedi 30 septembre dans la salle gothique de l'hôtel de Ville.

Cette année, nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir un invité – pour ne pas dire « une invitée » – de marque, puisqu'il s'agit de l'écrivaine franco-sénégalaise Fatou Diome, qui aborde régulièrement dans ses livres les thèmes de la colonisation, de l'identité et de l'exil.

Nous aurons avec elle un débat sur l'interculturalité, la mobilité humaine et les diasporas.

Voilà, je vous remercie pour votre attention.



**Dossiers de Mme l'échevine Jellab**

**Dossiers van mevr. de schepen Jellab**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin Pinxteren**

**Dossiers van dhr. schepen Pinxteren**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Point 13 - Punt 13**

**Mme Loulaji.**- Oui, je voulais plus de détails par rapport à la convention d'occupation du rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Nicolay, parce que je voulais comprendre un peu le système.

**M. Pinxteren,** échevin.- Oui, pas de souci. Il y a pour le moment déjà une consultation de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) et cette consultation ONE s'ouvre aussi à une consultation de Kind en Gezin.

**Mme Loulaji.**- C'est une occupation précaire ?

**M. Pinxteren,** échevin.- Donc, pour le moment, dans ces lieux, il y a une consultation de l'ONE qui s'y déroule et désormais, il y aura aussi une consultation de Kind en Gezin, le pendant néerlandophone de l'ONE. C'est la méthode qu'on utilise pour mettre à disposition des espaces de la Ville pour ce type de structure. Je ne sais pas quoi vous dire de plus... C'est plutôt une bonne nouvelle. Ceci pour synthétiser.

**Dossiers de Mme l'échevine Mutyebele**  
**Dossiers van mevr. de schepen Mutyebele**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de Mme l'échevine Maes**  
**Dossiers van mevr. de schepen Maes**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Point 20 - Punt 20**

**M. Coomans de Brachène.**- Oui, en effet, je vous remercie. À propos de l'attribution de la dénomination « allée Chantal Akerman » à la berme centrale du quai du Commerce, je tiens à féliciter le Collège dès qu'il souhaite mettre en valeur des noms de femmes dans l'espace public. Et ça, c'est vrai que, contrairement à ce que j'ai pu lire dans les communiqués de presse, ce n'est pas une volonté de cette majorité, mais c'était déjà clairement le cas durant la législature précédente et nous l'avons fait pour certainement plus d'une dizaine de rues, là aussi.

Cela étant, je m'étonnais qu'on fasse ce choix sur une berme centrale. C'est vrai qu'à la Ville de Bruxelles, on a toujours la mauvaise tendance de renommer des oreilles de trottoir, des bermes centrales, des petits espaces, des (*inaudible*), comme on dirait un peu en bruxellois.

Ce qui m'a étonné, en fait, et ne me comprenez pas mal : moi, je souhaite évidemment reconnaître Chantal Akerman par rapport à tout ce qu'elle a pu faire pour Bruxelles et même pour la reconnaissance de son travail à l'international.

Ce qui est plus surprenant, c'est que durant la dernière législature, nous avons déjà donné un nom de rue à Mme Akerman. Nous l'avions proposé dans le cadre d'un projet participatif – ça doit vous dire quelque chose, des projets participatifs ?

Il y avait plus de 1.400 participants pour proposer des noms de rues et d'espaces publics sur le site de Tour & Taxis. Et parmi les 25 noms qui avaient été sortis – et notamment avec l'association, justement, pour la féminisation des noms de rue – , il avait justement été proposé le nom de la rue Chantal Akerman.

Moi je me pose juste la question. On peut faire une rue et une berme centrale, mais je pense que pour la reconnaissance, c'est quand même mieux d'avoir une rue en propre que simplement un petit passage au milieu d'une artère qui ne portera pas son nom.

Donc je ne dis pas que choisir, c'est renoncer, mais pour la cohérence, est-ce que le Collège dès lors a décidé de « rétro pédaler » et de ne plus donner une rue au nom de Mme Akerman ? Et dès lors il essaie de se rattraper en donnant un nom de berme ?

Ou bien il a dit : « Voilà, j'ai décidé que pour la rue du côté de Tour & Taxis, j'ai trouvé un autre nom pour une autre femme. » – sait-on jamais.

Et donc on essaie de trouver alors un élément de rattrapage. J'essaie de comprendre un petit peu dans quelle direction, mais je trouve que c'est dommage, en tout cas, parce qu'une rue, je pense que c'est toujours mieux qu'une allée. Après, on peut faire le choix. Et au-dessus, c'est une avenue, une place éventuellement.

Mais certainement, cette personnalité méritait qu'on la reconnaisse. En tout cas, je félicite le Collège à cet égard.

**Mme Maes**, échevine.- Merci beaucoup pour votre question. La réponse à votre question a deux éléments :

D'une part, oui, il y avait la proposition pour une rue Akerman dans le concours ou dans l'appel dont vous parlez, mais ça n'a jamais été fait dans la réalité.

Il y a aussi plein de propositions, dans le temps, qui ont déjà changé depuis cette législature.

Mais il y a un élément, et je crois que c'est le plus important, qui est oublié : c'est qu'il y a une raison pour laquelle ce soit le quai du Commerce, parce que « Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles » est le titre du film qui a été élu comme meilleur film de toute l'histoire du film.

Donc, je veux dire que peut-être qu'une rue sonne mieux qu'une drève ou une allée, mais je crois que là, le lien est très simple : c'est le titre de son film le plus connu et du film qui a été élu par le magazine *Sight and Sound* du *British Film Institute* comme meilleur film de toute l'histoire du film.

Je crois que là, l'argumentation s'arrête. Voilà.

**M. Coomans de Brachène**.- C'est toujours amusant quand le bourgmestre de Bruxelles, très objectif qu'il est, donne les points. C'est toujours un peu facile.

Je rappelle qu'à l'époque, ce processus participatif est passé au Collège. Il a été validé par le Collège. Que le Collège ait ensuite décidé de ne pas aller plus loin et de remettre tout ça en question, moi, ça, je peux l'entendre. Mais je trouve ça dommage, parce qu'à l'époque, ça a fait l'objet d'un large consensus.

Si plus de 1.400 personnes ont estimé qu'il était intéressant de participer, si ces personnes ont remis justement ces centaines de propositions, je pense que ça a

du sens. Chantal Akerman n'est pas sortie comme ça d'un chapeau, à l'époque. Il y avait des dizaines de personnes qui avaient proposé son nom, et pas que pour elle d'ailleurs : d'autres femmes étaient également sorties, que ce soit Maurane. À l'époque, on se souvient que d'autres communes avaient demandé à pouvoir préserver Maurane, parce qu'il y avait plus un historique par rapport à d'autres communes bruxelloises, par exemple.

Mais je comprends l'idée de vouloir la mettre sur le quai du Commerce.

Je m'étonne que le Collège ne veuille pas respecter ce qui a été un processus participatif. Or, je l'ai déjà dit ici, quand on lit l'accord de majorité, à tour de bras, on lit les termes de « gouvernance », « participation », « échanges avec la population », etc. Il y a un vrai processus participatif.

Et là, on se dit que non, ça ne correspond pas à ce que l'on veut, donc tant pis,

Ici, ça correspondait justement tout à fait, puisqu'on était dans la féminisation des noms de rue. On avait quelque chose qui avait du sens, mais peut être qu'il y a un autre nom pour une autre femme qui sera proposé sur Tour & Taxis.

J'espère en tout cas qu'on pourra valoriser au mieux cette rue qui était le long du bâtiment de la Communauté flamande, si je ne fais pas erreur.

**Mme Maes**, échevine.- Je crois que je peux vous réconforter : en fin de compte, le promoteur, pour tout le projet, n'a demandé que trois dénominations pour des voiries officielles. Les autres ne sont pas des voiries officielles et les trois noms sont la drève Maritime, la drève du Parc, et vous allez être super-content, parce que le troisième nom, c'est la drève Anna Boch, une peintre assez importante. Et c'est « une », pas « un ». Une femme !

Je vous invite à aller voir ces œuvres d'art au musée Fin de siècle. Je le faisais jusqu'à l'année passée avec mes élèves.

Il y a la représentation des femmes à cet endroit, je crois que c'est en équilibre et je reste sur mon point que la dénomination de Chantal Akerman est plus à sa place quai du Commerce – ancien quai du Commerce, bientôt, j'espère – que sur le site de Tour & Taxis.

**M. Coomans de Brachène**.- Je ne sais pas pourquoi on se réjouit que « bientôt ancien quai du Commerce ».

Donc l'idée, ce serait de changer complètement le nom du quai ? J'imagine que ça ne peut pas être le cas !

(...)

Non, non : « bientôt ancien quai du Commerce. »

**Mme Maes**, échevine.- Je me suis mal exprimée !

**M. Coomans de Brachène**.- Bon, d'accord.

Après, c'est un choix. Sur Anna Boch, j'en ai déjà discuté, l'idée n'est pas de dire « Anna Boch, c'est bien. » Il y avait un processus participatif et je regrette simplement que le Collège ne respecte pas ce qu'il accepte de lancer.

Qu'il y ait de la participation à tour de bras et de ne pas le respecter ensuite, c'est dépenser du temps, de l'énergie et de l'argent en ne respectant pas, tout simplement, ce que les citoyens souhaitent et demandent.

Mais bon, ça, c'est un choix du Collège.

**Mme Maes**, échevine.- L'information qu'on me donne, c'est que le projet dont vous parlez a été initié par le promoteur, pas par la Ville.

**M. Coomans de Brachène.**- Non, on l'a justement fait en collaboration avec lui depuis le début.

Je suis prêt, un jour, à vous en parler en détail, et de façon constructive.

Il y a des dizaines de rue dans l'espace public. Je pense que c'était très intéressant de pouvoir travailler en bonne collaboration avec lui. Il y a encore beaucoup d'espaces publics qui méritent justement d'être renommés sur ce site.

### **Vote(s)**

**Mme la Présidente.**- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**Mme la Présidente.**- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

**Questions orales, questions d'actualité et interpellations**

**Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties**

**Vraag van mevrouw Debaets betreffende het aantal gemelde incidenten van  
gebroken autoruiten**

**Mevrouw Debaets.**- Ik stel de vraag omdat het mij gesignaleerd werd door een aantal mensen die hier tijdelijk op bezoek waren of ook mensen die hier wonen, dat er toch wel heel regelmatig glas op de openbare weg ligt, en ook door mensen die zelf het slachtoffer waren van auto-inbraken.

Vandaar dat ik u graag een aantal vragen stel:

Hoeveel klachten heeft u daarover binnen gekregen en hoeveel feitelijke cijfers zijn daarover geregistreerd? Kan men dat vergelijken met andere steden?

Misschien ook interessant om te weten is of er officiële klachten zijn van voertuigen van mensen die in het buitenland zijn ingeschreven. Ik vraag dat maar omdat er onder andere ook toeristen bij waren, mensen uit Frankrijk die de stad bezocht hadden en die 's avonds bij hun auto terugkwamen en vaststelden dat hun autoruit ingeslagen was.

Dus het zou wel interessant zijn om te weten wat het aandeel van buitenlands geregistreerde wagens is. Kan u daar tendensen in zien?

Zijn er wijken die meer getroffen worden dan andere? Ik zie bijvoorbeeld, als ik tussen mijn straat en het Noordstation fiets of wandel, langs het Maximiliaanpark, dat er heel vaak glasscherven liggen.

Of is het een algemeen fenomeen?



En misschien tot slot: zijn er sensibiliseringscampagnes of denkt u aan andere acties samen met de politie om ervoor te zorgen dat men dat fenomeen tegengaat?

Ik dank u.

**De Burgemeester.**- Mevrouw Debaets, in het jaar 2022 werden er door de politiezone Brussel-Hoofdstad-Elsene 3.828 feiten van diefstal in een voertuig geregistreerd. Tijdens de eerste helft van 2023 waren dat 2.276 feiten.

Ik geef u mijn blad na mijn interventie. Een exact percentage van louter vandalisme kunnen we niet afleiden uit het systeem.

Sinds 2017 blijven de cijfers vrij stabiel, behalve in de Covid-periode waar we een daling kenden, om evidente redenen. De meerderheid van de voertuigen waaruit wordt gestolen is Belgisch, 79% in 2022 en 70% in 2023, gevolgd door voertuigen uit onze buurlanden.

Het gaat om Franse voertuigen, Duitse voertuigen en Nederlandse voertuigen.

Het betreft voornamelijk het centrum van de Stad. De beelden van bewakingscamera's zijn een van de basisonderzoekstechnieken. De Dienst Intelligence Led Policing maakt op basis van de pv's ook een cartografie van de hotspotlocaties.

Patrouilles op het terrein worden proactief georiënteerd naar deze gebieden en de gerechtelijke diensten organiseren specifieke acties.

In 2022 werden 213 verdachten van dergelijke feiten door de politie gearresteerd. Onder hen werden er 54 ter beschikking gesteld van het parket. In de eerste helft van 2023 vonden er 106 arrestaties plaats en werden er 15 personen ter beschikking gesteld van het parket.

**Mevrouw Debaets.**- Ik wil de Burgemeester danken. Ik heb daar niet zo heel veel bijkomende vragen bij.

Het is een vrij hoog cijfer. Ik vroeg mij alleen nog af of u van die 54 daders die opgepakt zijn weet of dat mensen zijn die in verschillende voertuigen hebben ingebroken?

Zijn dat recidivisten? Weet u dat?

**De Burgemeester.**- Die inlichtingen heb ik niet. Het is meer het parket, justitie die dat weet.

**Mevrouw Debaets.**- Ja, dat dacht ik wel ja.

Maar dat is goed. Geen verdere vragen. Dank u wel.

**Question de Mme Buggenhout concernant le stationnement à Neder-over-Heembeek**

**Mme Buggenhout.**- Madame l'échevine, monsieur l'échevin. C'est une question effectivement récurrente qui revient à Neder-over-Heembeek et qui exaspère les habitants, particulièrement ceux du centre, du fait du manque de places de stationnement dans leur environnement. Alors que la Ville de Bruxelles proposait de résoudre la problématique du manque de places de stationnement en instaurant l'achat de cartes de riverain et en plaçant des horodateurs dans les zones où la pression est la plus forte, il est désolant de constater que depuis cette mesure, la situation s'est malheureusement terriblement aggravée, entraînant des conflits de voisinage entre des riverains qui cherchent désespérément une place pour leur véhicule à proximité de leur habitation.

Si les zones à horodateurs sont apaisées – et ça, il faut le reconnaître, c'est vrai –, le stationnement problématique s'est reporté sur les zones bleues de Neder-over-Heembeek.

Si chaque citoyen possédant un véhicule a, pour la seconde année consécutive, acheté une ou deux cartes de riverain, il constate aujourd'hui que sa rue est plus que jamais envahie de camions, camionnettes d'entreprises, autocars ou voitures fuyant les zones à horodateurs.

D'autre part, afin de chercher des solutions alternatives, certains habitants appliquent sur les entrées plus larges de leurs domiciles des plaques d'interdiction de stationner, alors que ces espaces ne sont nullement des garages, pour s'assurer ainsi une place de parking devant chez eux.

D'autres, bravant toutes les règles urbanistiques, ont transformé la zone de recul devant leur maison de jardinets en allée bétonnée pour leur véhicule.

Face à cette anarchie qui s'installe, pourriez-vous me dire, madame l'échevine, monsieur l'échevin, quelles sont les dispositions qui ont été mises en place par la Ville de Bruxelles pour assurer enfin aux habitants munis d'une carte de riverain pour leur périmètre le droit à une place de stationnement dans leur rue ou à proximité ?

De mémoire d'habitant, si la voiture-scan a bien été observée quelques fois dans les zones à horodateurs, jamais celle-ci n'a été vue dans les zones bleues. Est-ce exact ?

Comment se font dès lors les contrôles sur ces zones bleues dans lesquelles vous aviez stipulé la dernière fois, en réponse à une question de Mme Debaets, que c'était techniquement très difficile à contrôler et que vous étiez en consultation avec l'agence de stationnement pour améliorer ces contrôles ?

Donc justement, qu'est-ce qui a été fait depuis lors pour remédier à ce problème

récurrent de voitures-ventouses à Neder-over-Heembeek ?

Enfin, comment la Ville se positionne-t-elle ou sanctionne-t-elle la création de ces faux garages et la création intempestive de ces places de stationnement à la place des jardinets devant les habitations ?

Je vous remercie pour vos réponses.

**Mme Maes**, échevine.- Merci beaucoup pour votre question. Tout d'abord, et dans un souci de clarté, j'aimerais bien vous expliquer de quoi il s'agit quand on parle de faux garages, parce que la définition doit être claire :

Les faux garages se réfèrent à la pratique du propriétaire d'un garage ayant au fil du temps perdu cet usage et qui maintient en apparence l'existence et l'usage de ce garage à la seule fin de se préserver une place de stationnement devant son immeuble ; avec, en quelque sorte, une appropriation de la portion de la voirie publique située devant chez lui, au détriment des autres usagers.

Ceux-ci se montrent dès lors réticents à stationner devant une telle entrée, par exemple, s'il est apposé sur la porte de l'ancien garage un autocollant avec une interdiction de stationner, ou une dépanneuse, de crainte de se faire verbaliser.

Sur le plan des principes, le Code de la route est clair et interdit expressément de mettre un véhicule en stationnement devant les accès carrossables des propriétaires sauf si le matricule est indiqué sur l'accès. Le Code de la route ne vise pas expressément les garages, mais bien les accès carrossables.

Ça peut aussi mener à un garage et ne pas être un garage direct.

Par ailleurs, il n'y a pas de définition légale donnée à la notion d'accès carrossable, et la notion de faux garage doit également être précisée. Si un garage est temporairement non utilisé, par exemple parce que son propriétaire

n'a pas de voiture ou est temporairement hors d'usage, par exemple, parce que son propriétaire utilise son garage comme zone de stockage, il semble admis que l'interdiction de stationner reste d'application dès lors que le propriétaire pourrait décider à tout moment d'utiliser à nouveau son garage pour garer un véhicule, ou celui d'un ami ou d'un proche.

Ce ne serait qu'à la condition que le garage soit définitivement hors d'usage, qu'il ne serait plus possible d'y stationner un véhicule quel qu'il soit et que l'on pourrait conclure à la disparition de l'accès carrossable qu'il n'y aurait dès lors plus d'interdiction de stationnement. Tel serait le cas, par exemple, si le propriétaire avait transformé le local garage en une extension de l'habitation, ou y aurait fait installer un dispositif inamovible, tel un escalier, un mur, une chaudière, etc.

En cas de contestation quant à l'existence ou non d'une entrée carrossable, c'est à la police qu'il appartient d'intervenir, d'initiative ou sur plainte du propriétaire stationné devant le « faux garage », et d'apprécier la situation.

En cas de procès-verbal d'infraction dressé à sa charge, le propriétaire du véhicule peut encore se défendre devant le juge de police. La réflexion qui peut être menée pour lutter contre cette problématique relève des compétences de la police, comme adopter une réglementation de police particulière sur cette matière, prévoir le marquage d'emplacements de stationnement de couleur blanche au sol, pour signifier qu'il est autorisé de stationner à cet endroit.

C'est ce qu'il en est pour les faux garages. En ce qui concerne l'interdiction de stationnement en zone de recul, je vous invite à prendre connaissance de l'article 35 du règlement sur les bâtisses de la Ville de Bruxelles de 1936, ainsi que l'article 11 du règlement régional d'urbanisme, en vigueur depuis 2007. L'aménagement d'une zone de recul de parking constitue bien une infraction

urbanistique poursuivie par la Ville. Donc avec procès-verbal d'infraction, amende administrative, et tout ce qu'il en suit.

Les demandes de régularisation sont refusées, sans dérogation possible, sur base de cette réglementation. La difficulté réside cependant pour le service de contrôle, dans le fait d'établir avec précision à quelle époque une zone de recul a été aménagée en parking et d'établir si un permis était requis à cette date.

Par exemple, les emplacements réalisés avant 1962 bénéficient d'un droit acquis, même sans autorisation. De même, avant 2007, des permis d'urbanisme ont pu être délivrés, rendant ces emplacements licites.

**M. Dhondt**, échevin.- Merci, madame la Présidente ; merci, madame la conseillère. Juste parce qu'on avait eu la même question de Mme Debaets ici il y a deux semaines, au nom du Collège, je veux me réjouir qu'après quinze ans de lutte contre l'horodateur, madame Buggenhout, vous applaudissiez maintenant la zone verte à Mutsaard et De Wand.

**Mme Buggenhout**.- Merci. D'abord, si on applaudit les horodateurs, c'est parce que d'une part, ils ont été placés et que le problème s'est déplacé, et c'est tout ! En fait, je pense que vu l'afflux de voitures et de population à Neder-over-Heembeek, il est certain qu'une réglementation devait s'instaurer. Et Neder-over-Heembeek était demanderesse, effectivement.

La seule chose que nous nous demandons, c'est, premièrement : est-ce qu'on contrôle cette zone bleue ? Question à laquelle vous ne m'avez pas répondu.

Vous aviez évoqué, avec Mme Debaets, les difficultés de contrôle. Et justement, comment se fait-il que les gens doivent acheter une carte de riverain, mais que n'importe qui se gare dans la rue puisqu'il n'y a aucun contrôle ?

Pourtant, il suffirait de faire passer la voiture-scan deux fois par semaine dans la même rue et je vous assure que ça aurait un résultat auprès de toutes ces voitures-ventouses qui se garent impunément à Neder-over-Heembeek.

D'autre part, pour l'histoire des garages, je suis contente d'entendre que, d'une part, il y a effectivement infraction, mais alors je me demande, madame l'échevine, si vous ne devriez pas faire passer vos services à Neder-over-Heembeek, parce que quasiment une maison sur deux est en infraction, à peu de chose près.

Comment la Ville va-t-elle réagir à ça ? Je n'ai absolument rien contre les citoyens qui agissent comme ça, parce qu'ils n'en peuvent plus ! Mais ou bien on sanctionne les infractions, ou alors on décide de passer tout Neder-over-Heembeek en horodateurs et à ce moment-là, je pense que les riverains seront contents parce que leurs cartes de riverain serviront à quelque chose.

Ou alors, on fait un peu plus de contrôles pour éviter que les habitants ne soient en conflit, parce que je vous assure que ce sont des conflits de voisinage qui se passent. Parce qu'effectivement, quand quelqu'un met une plaque d'interdiction de stationner devant une vieille grille, ou on voit très bien que ce sont simplement des dépôts de chantiers ou autres, le voisin n'ose pas s'y mettre. Ou bien ils se disputent entre eux et c'est ce qui arrive pour le moment, parce qu'ils sont exaspérés par le manque de places.

De grâce, réfléchissons à une solution et je vous demande, au niveau de la Ville, de prendre les devants parce que c'est impossible !

Je ne veux pas parler de disputes, mais il y a quand même des conflits dus à ces horodateurs et avec les zones bleues.

Merci.

**M. Dhondt**, échevin.- Juste un complément : je vous ai envoyé la question (?), mais je veux bien de nouveau concrétiser la réponse, parce que dans la réponse, vous avez pu lire que par semaine, il y a quatre scan-cars qui sortent d'ici pour contrôler la zone bleue de Haren et De Wand.

Donc il y a des contrôles, effectivement.

En juin, j'ai pu répondre qu'il y a des milliers de voitures qui ont été contrôlées. Est-ce qu'on est satisfaits ? Non. Je vous ai répondu à ce moment aussi et on continue à augmenter les contrôles dans les zones bleues.

Et oui, le contrôle des zones bleues, ce n'est pas facile. Il faut... Techniquement, c'est compliqué, mais ce n'est pas pour ça qu'on laisse ces quartiers sans contrôle.

Ici, six fois par semaine, il y a des contrôles qui passent dans les zones bleues de Haren et Neder-over-Heembeek.

**Mme Buggenhout**.- Oui. Si elles passe six fois, donc j'imagine trois fois à Haren, trois fois sur la semaine à Neder-over-Heembeek ? Je ne sais pas. Est-ce que vous pouvez me donner une proportion ?

Vous aviez expliqué, lors de votre dernière réponse...

**M. Dhondt**, échevin.- On ne va pas donner l'heure.

**Mme Buggenhout**.- Non, ça pas, mais qu'il y avait 265 procès-verbaux qui avaient été dressés à ce moment-là à Haren. Est-ce qu'on sait combien ont été dressés à Neder-over-Heembeek ?

Parce qu'en fait, c'est ça : Haren est d'ailleurs plus petit que Neder-over-Heembeek, donc ça devrait être beaucoup plus, mais au moins qu'on puisse



prouver aux habitants qu'une action est entreprise par la Ville. Parce que pour le moment, ils ont l'impression que la scan-car ne passe que dans les rues à horodateurs, puisque tout le monde peut se garer et que personne n'est jamais sanctionné.

Voilà.

### **Question de M. Weytsman concernant le réaménagement du parc Meudon**

**M. Weytsman**.- Je vous remercie, madame la Présidente. Je vais être bref.

Il y a six ans, nous avons travaillé avec les habitants sur le projet de réaménagement du parc Meudon et j'avais interpellé Mme l'échevine, lors de son entrée en fonction, pour lui évoquer ce travail participatif.

Et je crois qu'elle a déjà rencontré des habitants, dont un en particulier qui était venu avec un projet de réaménagement intéressant qui prévoyait de retravailler sur le réaménagement du parc, la mise en valeur d'une biodiversité à protéger, la volonté d'avoir un centre horeca, la volonté de mieux respecter aussi l'eau qui s'écoule dans le parc, de mieux lier le parc avec le port, d'intégrer dans cette réflexion les pavillons.

Ça, c'était il y a cinq ans et j'ai participé il y a de cela quelques semaines à une réunion dans le parc Meudon. Et j'avoue, madame l'échevine, que j'étais un peu déçu parce que je pense qu'il y a trois ou quatre ans, j'ai voté un soutien, un subside, un financement de votre part de 50.000 € – si j'ai bonne mémoire – pour une étude. Vous me direz si les chiffres sont bons, mais je fais ça de mémoire.

Et aujourd'hui, on est à quelques mois des élections, en fin de législature, et il n'y a rien de concret dans ce parc. À la réunion à laquelle j'ai participé, j'avais de nouveau l'impression d'être dans un brainstorming où on abordait, on

discutait de certains aménagements, mais qui, sincèrement...

Relisez, je ne peux pas citer ici le nom de la personne, mais relisez le projet qui vous a été présenté il y a quatre ou cinq ans par ce riverain du parc. On peut ne pas être d'accord sur un point ou l'autre, mais tout était déjà dans cette étude.

Donc ma question est :

Qu'est-ce qui va se passer dans les prochains mois ? Est-ce qu'on va enfin commencer les travaux ? Est-ce que vous allez venir avec un calendrier ?

Est-ce qu'il va y avoir des demandes de permis ? Est-ce qu'on peut aller de l'avant ?

Est-ce que ça engagera, quelle que soit la majorité, une prochaine majorité ?

Moi, je souhaiterais qu'on avance concrètement, qu'on réponde aux besoins des habitants et à vous de nous dire comment on peut avancer le plus rapidement possible. Je trouve que sincèrement, pour ce dossier-là, on a assez perdu de temps.

Je vous remercie.

**Mme Jellab**, échevine.- Merci, monsieur le conseiller, pour cette question.

Nous avons effectué, avec l'aide du bureau d'études Bas Smets, un travail très approfondi sur le parc Meudon. Il s'agit d'un parc discret, mais avec un potentiel énorme.

L'intention du projet n'est pas de faire table rase, mais de renforcer l'existant, de l'adapter aux nouveaux usages, d'en faire un parc inclusif pensé pour et avec les citoyennes et les citoyens dans le respect de son patrimoine.

Pour cela, l'étude s'est découpée en trois phases (je pense que j'ai déjà répondu à ce genre de question il y a quelques mois) :

- La phase 1 était une analyse et un diagnostic de la situation existante, qui inclut une participation citoyenne. Le but était de comprendre les enjeux et les potentiels de ce parc.

En parallèle, une étude hydrologique a été menée par le département de l'urbanisme.

- La phase 2 est une étude « masterplan ». Le but est de proposer des intentions dans un périmètre élargi en incluant le parc dans le contexte du quartier.

Elle inclut une étude de la trame verte, comme vous l'avez cité, la trame bleue et les usages de la mobilité autour de ce parc.

- La phase 3 se recentre sur le parc pour proposer un réaménagement complet sur le périmètre du parc. Cette phase est actuellement en cours et voici exactement où nous en sommes :

En juin dernier, le bureau d'études nous a présenté – avec un peu de retard, je le concède – une esquisse d'aménagement sur base des conclusions des deux phases précédentes. Cette esquisse a été présentée à l'occasion d'une réunion avec les riverains le 11 juillet dernier. Les avis des citoyennes et des citoyens y ont été récoltés.

L'état d'avancement du projet et la publication des étapes figurent sur le site internet de faireBXLsamen, qui est régulièrement complété.

Le bureau d'études est en train de retravailler sa proposition afin d'y inclure le retour des riverains et des riveraines.

L'avis citoyen est crucial à cette étape pour ce parc de quartier et nous souhaitons nous assurer qu'il est bien pris en compte avant de passer à l'étape suivante, l'avant-projet et la demande de permis d'urbanisme.

Pour la question du patrimoine, le bureau d'études a réalisé en phase 1 un volet très intéressant sur l'histoire du parc et renseigné sur les pavillons et autres édifices. En phase 2 et début de phase 3, le projet de réaménagement propose une mise en valeur du patrimoine naturel et bâti existant par la création d'un parcours thématique reliant ces éléments, ou en aménageant les entrées et les abords des pavillons.

La mission actuelle menée par le bureau Bas Smets concerne principalement le patrimoine végétal. En ce qui concerne le bâti, la Régie foncière lancera bientôt les études qui concernent leur rénovation.

Enfin, lors de la dernière rencontre citoyenne, la possibilité d'installer une guinguette dans le parc a été évoquée. Le bureau d'études est en train d'en étudier la faisabilité.

Nous sommes dans la concrétisation d'un travail de fond et – je suis d'accord – qui dure depuis deux ans, parce que nous avons voulu élargir évidemment cette participation. Nous sommes très enthousiastes de la mise en œuvre des projections faites sur ce parc et nous continuerons à vous tenir au courant à chaque étape de l'avancée de ce projet.

Et en effet, c'est un gros projet qui prend un petit peu de temps, mais nous ne sommes pas à l'arrêt, nous avançons régulièrement.

Voilà, madame la Présidente.

**M. Weytsman**.- Oui, je vous remercie. Effectivement, c'était long et j'étais à cette réunion comme vous, madame l'échevine, le 11 juillet.

J'avoue que pour une fois, je me prononce à titre privé. J'étais très déçu parce que j'ai l'impression qu'on n'a pas vraiment avancé et je ne critique certainement pas le bureau d'études – que je connais par ailleurs. Mais sincèrement, quand vous relisez l'étude qui a été présentée par les habitants il y a cinq ou six ans et ce qui nous est présenté ici même...

(...)

Non, c'est un collectif d'habitants. Je ne sais pas si on parle du même, je peux le (*inaudible*) tout à l'heure en comité secret.

Mais l'étude est assez bien faite – on peut toujours l'améliorer, il peut toujours y avoir des experts –, mais on aboutit à quelque chose d'assez similaire.

J'ai plusieurs questions :

Vous vous réjouissez des projections que ça peut avoir sur ce parc, moi aussi, mais de quoi est-ce qu'on parle concrètement ?

Quel est le calendrier des travaux potentiels ou en tout cas des projets ? Quel est le budget global ?

Comment est-ce que ce projet va être mené ? Il y a une phrase que je n'ai pas bien comprise : vous avez parlé de la Régie, quel va être le rôle de la Régie ? Est-ce que vous vous référez au pavillon – je ne crois pas, parce que j'ai des débats là-dessus au parlement bruxellois – ou est-ce que c'est la Régie qui sera en charge de la coordination de ces futurs chantiers travaux ?

(...)

Donc, c'est calendrier, budget et rôle de la Régie, en résumé.

**Mme Jellab**, échevine.- Un million et demi d'euros. J'avais dit cinq millions, mais ce n'est pas juste, c'est 1,5 million. Votre deuxième question, sur le dépôt de permis...

**M. Weytsman**.- Oui, enfin, pas le dépôt de permis même, mais quel est le calendrier ? Quel est votre objectif ? Ce ne sera pas sous cette législature-ci, je le présume. Mais c'est un projet à quoi... deux ou trois ans ?  
Il faut quand même donner une perspective.

**Mme Jellab**, échevine.- Oui. Mais disons que... n'oubliez pas qu'on a été freinés pendant les deux années de pandémie, aussi parce qu'on avait vraiment voulu faire de la participation citoyenne et... c'est vrai que j'ai rencontré un habitant qui est venu avec une proposition que je trouvais très intéressante. On a voulu élargir le panel de la participation. Suite à ça, on attendait le retour du bureau d'études qui a mis un petit peu de temps par rapport à ça.

Donc on est un peu tributaires de pas mal d'acteurs dans ce projet et je peux vous dire que je suis vraiment derrière et je suis aussi impatiente que vous. Parce que voilà : on a fait cette promesse aux habitants.

Je crains fort qu'on n'y arrivera pas pour cette législature-ci, mais ce n'est pas comme si le projet était complètement à l'arrêt. Comme vous l'avez dit, vous étiez à cette réunion et on avance, et on « cravache » vraiment pour que le permis soit déposé.

Et donc, au niveau du bâti, c'est clair que la Régie avance là-dessus aussi. Donc, il y aura une étude qui sera lancée probablement l'année prochaine, de façon à ce qu'on puisse travailler de concert sur le réaménagement du parc et de l'ensemble des entités à rénover.

**M. Weytsman**.- Est-ce que je peux vous demander – je me permettrai de vous ré-interpeller dans les... je crois que c'est les trois mois... qui m'autorisent ? – juste de revenir avec une perspective de calendrier ? Et même si ça engage une prochaine majorité, on peut avoir des différends sur l'endroit où on doit mettre l'horeca par rapport à un autre... – j'en ai une par rapport à ce qui est proposé, mais peu importe : le principal, c'est d'avancer sur ce point-là parce que notre ambition, c'est d'aller beaucoup plus loin que simplement revoir, réaménager le parc Meudon.

Ce qu'on doit faire, c'est renforcer le maillage vert au sein de Neder-over-Heembeek et avoir davantage de connexions entre eux. Le parc de Meudon est un point important, d'autant plus qu'il n'est pas très loin du port, donc ça aussi on doit le relier.

Donc c'est important de venir quand même avec une perspective assez rapide, ou en tout cas une projection. Donc je me permettrai de vous ré-interpeller et j'espère qu'à ce moment-là, dans trois mois, j'aurai des réponses plus précises sur un calendrier potentiel.

Je vous remercie.

**Vraag van de heer Vanden Borre betreffende het nieuwe Politiecentrum in de de Lignestraat en de vertragingen van het project**

**De heer Vanden Borre**.- Ik vernam dus dat het nieuwe politiehoofdkwartier van de politiezone PolBru dat in de de Lignestraat moet komen in het

voormalige Dexia-gebouw opnieuw vertraging oploopt en pas ten vroegste in 2027 af zou kunnen zijn. En mogelijk zou dit zelfs nog later zijn, gezien alle vergunningen natuurlijk nog moeten verkregen worden en er momenteel eigenlijk geen duidelijkheid is verschaft over de financiering van het gebouw. Zou u dat dus kunnen verduidelijken?

Misschien kort de geschiedenis schetsen. Het gebouw is in 2015 aangekocht door de Stad Brussel en toen was aangekondigd door u, meneer de Burgemeester, dat de politiediensten eigenlijk voor 2024 zouden verhuizen naar het gebouw.

Maar we zijn dus toch bijna eind 2023, de timing is eigenlijk verstreken, en we hebben er nog geen enkel zicht op wanneer de werken zullen aanvatten. Laat staan wanneer ze klaar zullen zijn.

Dus kan u eigenlijk verduidelijken hoe het nu staat met het nieuwe hoofdkwartier van de politie hier in Brussel? Misschien eventjes toch herinneren dat de politiezone Antwerpen net een nieuw hoofdkwartier heeft kunnen openen, een van de meest moderne van Europa, maar hier in Brussel lopen we hopeloos achter de feiten aan.

Wie het hoofdkantoor hier bezoekt, niet zo ver hiervandaan, wordt teruggeworpen in de tijd. Dus ik denk dat het hoognodig is om te investeren in onze politie.

En de vraag is: hoe en wanneer gaan we deze investering doen?

En misschien tot slot een laatste vraag: de wijkcommissariaten, u kondigt aan daarin te willen investeren, maar eigenlijk hebben we niets anders gezien dan sluitingen. Dus kan u misschien ook verduidelijken hoe het daarmee staat? Alvast bedankt.



**De Burgemeester**.- Meneer Vanden Borre, de aanvraag voor de bouwvergunning werd bij de bevoegde overheden ingediend op 15 september 2023. De juiste opleveringsdatum van het gebouw hangt af van de tijd die nodig is om bouw- en milieuvergunningen te verkrijgen en eventueel risicoberoep, het bouwschema – het tijdschema dat naar schatting minimaal drie jaar in beslag zal nemen zal niettemin deel uitmaken van de onderhandelingselementen met toekomstige bidders voor het contract voor de werken – en de gelijktijdige voltooiing van het project van de Nationale Bank van België. Onder deze voorwaarden is de opleveringsdatum voor het gebouw naar verwachting eind 2028.

De totale kosten worden geschat op 226 miljoen euro, inclusief de verwerving van onroerend goed waarvan 179 miljoen euro wordt gefinancierd via het DBFM-contract waaronder het gebouw zal worden gebouwd. 47 miljoen euro wordt rechtstreeks door de Stad gefinancierd.

Van deze 47 miljoen euro is tot nu toe 39 miljoen euro vastgelegd en betaald.

Uit economische analyse van het project blijkt dat het project onder controle is en dat veranderingen en totaalkosten van de operatie toe te schrijven zijn aan inflatie, de historische stijging van de index.

De politiezone heeft ook een meerjarenplan voor de renovatie van haar wijkcommissariaten die niet in het de Ligne-project zitten. Ter herinnering: dit jaar werden proxi Haren en Europa ingehuldigd.

Staan nog gepland in 2024: Dansaert en Oude Markt. Grote investeringen in de politie-infrastructuur zoals in de Ligne zijn zeer belangrijk voor de Stad.

Projecten van een dergelijke omvang vragen dikwijls meer tijd en brengen ook de nodige kosten met zich mee.

Maar als Stad vinden we het belangrijk en essentieel voor de veiligheid in onze

Stad, maar ook voor het welzijn van onze politiemensen om deze investeringen te doen.

De Stad heeft ook al bewezen dat het een dergelijk groot project aankan, zie maar de inhuldigen van het gebouw van Brucity, de Beurs en aan het einde van de maand nog het opleidingscentrum van de politie in Neder-Over-Heembeek.

Ik dank u.

**De heer Vanden Borre.**- Dank u wel, meneer de Burgemeester, voor uw interessante antwoord. Dat zijn toch wel nieuwe feiten die u hier aankondigt, dus ik dank u voor uw aankondiging.

U zegt dat de bouwvergunning is ingediend op 15 september. Dus dat is eigenlijk deze week dat u daarvoor het nodige heeft gedaan.

En u zegt: eind 2028 voorzien we een oplevering. Dat is natuurlijk nog vijf jaar.

Ik begrijp dat zo'n procedure bijzonder lang duurt en u geeft ook 226 miljoen euro aan als geraamde kostprijs. Dat gaat toch de richting uit van een verdubbeling van de initieel geraamde kostprijs. Toen was er sprake van 120 tot 150 miljoen euro.

Vandaag 226 miljoen euro, dat is toch een bijzonder significante stijging.

Alleszins, ik hoop nog misschien het plan voor de wijkcommissariaten van u te mogen ontvangen. Als u dat kan bezorgen, de investeringen die gepland zijn?

En misschien een laatste bijkomende vraag. De Stad Brussel draagt 47 miljoen euro rechtstreeks; kan u misschien ook verduidelijken wat de inbreng is van Elsene en of eventueel ook andere overheden, bijvoorbeeld het Gewest of

federaal dit project mee financieren?

En tot slot: wordt er eigenlijk voorzien in samenwerking tussen andere zones wanneer het gebouw in gebruik zal worden genomen? Of is het enkel bedoeld voor de politiezone PolBru?

Maar dank u wel, alvast, voor uw initiële antwoord.

**Question de M. Wauters concernant l'état d'avancement du projet de construction d'une serre de production agricole dans le parc Annie Cordy dans le cadre du contrat de quartier Bockstael**

**M. Wauters.**- Merci, madame la Présidente. En 2021, puis en 2022, j'avais déjà été interrogé concernant le réaménagement du parc Annie Cordy, et notamment la construction d'une serre de plus ou moins 500 mètres carrés qui a suscité à l'époque la mobilisation des riverains, qui ne voulaient pas de la serre telle que projetée.

Je me souviens que le lendemain de mon intervention – je crois que c'était en 2022 –, il devait y avoir une réunion de participation avec les habitants, à laquelle j'ai été, d'ailleurs, et pendant laquelle pas mal de gens se sont exprimés.

Aujourd'hui, lorsqu'on va sur le site internet de la Ville, on peut lire que les terrains ont été identifiés comme lieu potentiel pour accueillir effectivement une serre de production agricole et que ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de quartier Bockstael qui a débuté il y a dix ans, en 2013.

Assez curieusement, les procès-verbaux d'assemblée générale de la commission de quartier, dans le cadre du contrat de quartier Bockstael, et leurs annexes n'annoncent nullement ce besoin de projet d'installer une serre de production agricole. D'ailleurs, cette serre urbaine n'apparaît même pas sur le dernier procès-verbal du contrat de quartier Bockstael, daté du 24 avril 2018, qui est

disponible sur le site de la Ville, ni même dans aucun autre procès-verbal.

Si effectivement, le contrat de quartier prévoyait initialement des potagers collectifs – puisqu'aujourd'hui c'est le cas : je crois que trois riverains entretiennent ce jardin –, cela différerait largement d'une installation construite, fermée, avec notamment un espace horeca et un espace d'animation socioculturelle.

D'autant que cet espace horeca est ou serait situé à quelques mètres de l'ancienne gare de Laeken, qui elle-même est dotée, dans le cadre de la Maison de la création, d'une cafétéria très active – et très sympathique, d'ailleurs – et d'espaces pour des activités socioculturelles.

En février 2022, je relayais déjà la demande des associations d'habitants et des riverains pour que cet espace horeca soit abandonné, afin de ne pas concurrencer, d'une part, la Maison de la création qui est quand même présidée par la ville, je le rappelle, et d'autre part les autres établissements du parvis qui finalement, après la crise du covid-19, ne s'en sortent pas trop mal. Ils ont beaucoup souffert, mais aujourd'hui ça va mieux.

Je me demandais, dix ans après 2013, où est-ce qu'on en était ? Entre-temps (j'avais déjà écrit ma question), j'ai appris que le permis d'urbanisme venait d'être délivré par la Région – je ne le savais pas.

Voici quand même mes questions, parce que même si le permis a été déposé, en réalité, ça ne change pas mes questions.

Comment se fait-il, d'une part, qu'aucun procès-verbal de contrat de quartier ne fasse spécifiquement mention de cette serre urbaine ? Je dis bien qu'à titre personnel, je ne suis pas totalement contre, mais je trouve juste qu'elle est disproportionnée par rapport à l'espace qui existe. Je l'ai d'ailleurs dit sur place

quand on s'est vu à l'époque.

D'où sortait cette idée et quelle est son origine exacte ? Pouvez-vous aussi nous rappeler la chronologie de l'idée de cette serre ?

Existe-t-il un arrêté ou une décision du Collège qui avalise explicitement le projet de cette serre urbaine ? Et si la réponse est négative, pouvez-vous me dire pourquoi ?

Une étude d'impact a-t-elle été réalisée concernant l'impact que ça peut avoir, au niveau horeca, sur les commerces alentour, dans le quartier et sur le parvis ?

Et pouvez-vous me dire quel sera le coût de cette serre, les dernières estimations de ce coût, avec l'installation et les frais de gestion au quotidien.

Ces coûts seront à charge de quelle autorité ?

Plus généralement, comme je l'ai rappelé en introduction, le contrat de quartier Bockstael a débuté en 2013. Je le disais bien, ça fait dix ans, ce qui est particulièrement long. Donc, qu'en est-il des financements, des subsides externes ? Par exemple Beliris, Région, Ville ou autres ?

Est-ce qu'ils sont effectivement garantis ? Et surtout, pour combien de temps encore ?

Merci pour vos réponses.

**M. Pinxteren**, échevin.- Merci, madame la Présidente. Merci, monsieur Wauters. Il y a beaucoup de questions et je vais essayer de vous répondre de façon complète, même si je vais volontairement aller un petit peu vite, parce qu'il y a une série de réponses que vous connaissez déjà.

Le cahier spécial des charges de Beliris de 2017 relatif à la mission de réaménagement des abords de l'ancienne gare de Laeken ne prévoyait pas de manière explicite la création d'une serre. Il s'agit d'une proposition qui a été

formulée par le bureau d'études lauréat de ce marché.

Celui-ci s'appuyait sur des constats et priorités du programme de base du contrat de quartier Bockstael repris dans le cahier des charges, à savoir l'existence d'activités potagères, l'intérêt et l'opportunité de développer et de valoriser ces thématiques dans le cadre du projet, la nécessité de désenclavement du site de l'ancienne gare et le souhait de création de liens avec de nouveaux espaces verts de proximité, notamment.

Différentes étapes de concertation ont ensuite été menées entre 2018 et 2021.

Vous en avez cité quelques-unes et je ne vais peut-être pas rentrer dans les détails, mais je peux vous les transmettre. Et à cela s'ajoute aussi tout le processus d'étude participative mené par le Centre d'écologie urbaine, qui a été piloté par (*inaudible*) dès 2020 et qui visait notamment à définir un modèle de serre urbaine répondant aux attentes et besoins des habitants.

Des ateliers, des rencontres bilatérales et des moments de participation organisés en espaces publics en juin 2020 ont permis de préciser les contours de ce projet.

Deux autres réunions publiques, organisées en mars et en juin 2020, ainsi que des ateliers participatifs ont permis de présenter le projet et de récolter les réactions des participants. Le Collège a validé la demande de permis d'urbanisme du projet des abords de l'ancienne gare de Laeken. Ceci pour répondre à votre question : « Est-ce qu'il y a eu une décision officielle ? »

Par rapport à la question relative au coût de la serre urbaine, le dernier estimatif relatif à la construction de la serre, réalisé par le bureau d'études de Beliris s'élève à 295.000 €, hors TVA. Il sera supporté par Beliris dans le cadre de l'enveloppe dédiée à ce projet.

Pour l'heure, les futures modalités écoute-gestion ne sont pas encore arrêtées, la Ville va affiner différents scénarios en parallèle du chantier de construction et d'aménagement sur base d'un objectif qui est de pouvoir développer un projet mixte, avec une dimension productive ainsi qu'une programmation pédagogique, favorisant la condition sociale, ouvert sur le quartier et aux bénéfices des habitants.

C'est évidemment un pilotage de mon collègue Hellings, échevin du climat.

Est-ce qu'une étude d'impact a été réalisée concernant l'offre horeca qui était prévue ? Le souhait de la Ville est de voir se développer une petite activité plutôt saisonnière, de type « cafeteria », en collaboration avec les acteurs voisins existants, étant donné qu'il n'y aura pas de cuisine professionnelle dans la serre.

Le nouveau parc et le développement d'un pôle d'activités supplémentaire doivent permettre de rendre plus attractive cette zone enclavée de Laeken, au bénéfice de l'ensemble des acteurs économiques de la zone et non pas pour leur faire concurrence.

Par rapport à la durée du contrat de quartier, toutes les opérations « briques (?) et espace public » du contrat de quartier Bockstael, pilotées par la Ville quand la Ville était maître d'ouvrage et subsidiés par la Région, sont clôturées, ou quasiment. Il reste le projet des abords de l'ancienne gare de Laeken, qui dépend non pas d'un subside régional, mais bien d'un financement et d'une maîtrise d'ouvrage Beliris et n'est donc pas soumis aux conditions réglementaires de l'ordonnance régionale.

Je suis d'accord que dix ans, c'est long – trop long –, et je le regrette aussi. Mais il y a deux éléments à relever à ce sujet :

D'une part, les moyens Beliris pour ce projet sont bien entendu garantis puisque c'est Beliris qui finance et assure la maîtrise d'ouvrage – j'espère que ça vous rassure.

D'autre part, comme vous le savez, à l'avenir, Beliris n'interviendra plus comme maître d'ouvrage dans les projets de contrats de quartier. C'est quand même de l'argent frais investi dans nos quartiers, mais c'est vrai qu'il y a un décalage temporel qui est parfois un petit peu compliqué et un partage de maîtrise d'ouvrage qui n'est pas toujours très heureux.

Comme vous l'avez précisé, le permis d'urbanisme a été attribué le 4 septembre dernier. Vous l'aurez découvert ou vous le découvrirez, le projet a vraiment été revisité pour tenir compte au maximum des remarques qui avaient été formulées dans le cadre de tous les processus et tous les moments de dialogue très constructif qu'on a eu avec la plupart des riverains.

Le démarrage du chantier est estimé par Beliris pour la mi-2024.

**M. Wauters**.- Merci, madame la Présidente et merci, monsieur l'échevin, pour vos réponses – même si vous avez été très vite et que je ne suis pas sténo... J'ai pris au vol les éléments qui m'intéressaient.

C'est vrai que la première chose que je notais – avant que vous me répondiez, en réalité –, c'était : « Bon, le processus participatif, est-ce que vous en tenez compte ? » Vous venez de me répondre oui.

Je n'ai pas encore eu le temps de voir les plans, je l'avoue. Mais évidemment, je ne manquerai pas d'aller voir, parce que ça m'intéresse puisque j'ai participé au processus participatif comme habitant du quartier, avec d'autres.

Ce qui m'intéresse et ce que je trouve très positif, c'est que vous dites « Oui, production "horticole". » (j'ai oublié le terme exact) et vous avez dit : « avec un



processus pédagogique ».

C'est super ! Je pense que ça peut être soutenu par tout un chacun, et certainement par les habitants du parvis.

Je suis un peu plus dubitatif par rapport au projet de la cafeteria, par rapport à laquelle moi, je m'étais vraiment prononcé contre – pas contre le principe, je comprends que vous vouliez peut-être y créer un peu de vie pendant la période estivale, mais si vous travaillez avec des acteurs voisins, l'acteur voisin évident, c'est la Maison de la création qui est à dix mètres et son opérateur de la cafeteria qui fait un travail remarquable, je trouve, et de qualité.

Je vous invite à avoir cette réflexion-là plutôt que d'aller peut-être chercher des gens qui n'ont pas d'implication directe sur l'espace.

J'entends aussi le prix de la serre, etc. J'irai effectivement voir les plans, mais dans un premier temps, je vous remercie pour la clarté. Parfois, ce n'est pas toujours aussi clair (*rire*).

Si on peut profiter de l'argent de Beliris encore une fois, et puis après mettre tout ça de côté (*rire*), parce que c'est assez compliqué et ça prend beaucoup de temps, je pense que les riverains laekenois et moi-même, nous serons contents. Merci.

### **Vraag van mevrouw Debaets betreffende het onderhoud van de voetpaden en de investeringen daaromtrent**

**Mevrouw Debaets.**- Een aangename stad is een stad waar iedereen zich veilig voelt, maar ook een stad waar iedereen vlot kan bewegen. We denken daarbij heel vaak aan fietsers, maar ik heb het gevoel dat men toch wel vergeet dat er ook heel veel en misschien zelfs vooral voetgangers zijn in een stad.

En voetpaden die slecht zijn aangelegd of slecht worden onderhouden zijn

hinderlijk. Niet alleen voor senioren, voor mensen die minder te been zijn, maar even goed voor mensen in een rolstoel, mensen die blind of slechtziend zijn, mama's en papa's met hun kinderkoets en zo verder.

Vandaar dat ik wel eens benieuwd ben naar een aantal dingen die u ongetwijfeld gaat kunnen vertellen.

M'n eerste vraag daarbij is:

Hoeveel klachten per jaar komen daar eigenlijk over binnen? Hebben jullie dat kunnen registreren?

Wat zijn eigenlijk de termijnen die u voorziet voor het regelmatig onderhoud? En dan bedoel ik niet het schoonmaken van zwerfvuil, maar wel kasseien die los liggen, tegels die moeten gerepareerd worden en dus dat soort structureel onderhoud van de voetpaden.

Misschien ook wel belangrijk om te weten: hoeveel budget trekt u daarvoor uit op jaarbasis? En ook per legislatuur?

En hoe verhoudt dat budget dat u vrijmaakt voor het onderhoud en heraanleg van voetpaden zich ten opzichte van het budget dat u uittrekt voor onderhoud en heraanleg van wegen en van fietspaden?

Ik dank u.

**De heer Dhondt**, schepen.- Dank u, mevrouw het gemeenteraadslid. Ik wil toch even scherp stellen dat het niet voor niets is dat dit College het STOP-principe helemaal nastreeft.

Het STOP-principe is: eerst nadenken over de stappers, dat is onze prioriteit. Want iedereen is op een bepaald moment een wandelaar. Of je nu de fiets neemt of de auto of het openbaar vervoer: op een bepaald moment kom je daaruit, kom

je uit de bus, kom je uit de tram, kom je uit die auto, zet je je fiets aan de kant en stap je.

En mensen die slechter ter been zijn, dat kunnen mensen in een rolstoel zijn, maar ook ouders met een buggy. Het zijn mensen wier vrijheid en comfort zwaar beperkt worden als de straat er niet goed bij ligt.

Dus ik dank u voor uw vraag want het is een thematiek die voor heel het College, niet alleen mezelf maar ook collega Maes, heel belangrijk is. Ik ben natuurlijk bevoegd voor het onderhoud, maar de Stad investeert, zoals u weet, ook heel veel in haar publieke ruimte.

Dus ik ga mijn antwoord in twee delen.

Eenzijds hebben wij een heel efficiënt systeem: Fix My Street. Als u vraagt naar het aantal klachten dat wij krijgen, om een beetje context te scheppen: we hebben ongeveer 1.200 straten en wegen op ons grondgebied. En we hebben in 2021 bijvoorbeeld 113 klachten gekregen via Fix My Street. In 2022 waren dat er 124.

In 2023 is dat aantal gestegen naar 255, maar daar is een reden voor. Dat is omdat onze dienst nu ook een beetje anders werkt. Wij werken zelf nu ook voornamelijk met Fix My Street.

Dus we hebben niet alleen de klachten die wij krijgen van bewoners, maar ook van de dienst Wegeniswerken zelf. We hebben vier ploegen die permanent op straat zijn om allerlei kleine ingrepen te doen. Zij zien zelf natuurlijk ook heel veel dingen die fout zijn. Zij registreren dat dus en nu zitten we aan ongeveer 255 problemen die dit jaar gemeld zijn. En wat is het interessante aan het systeem dat we nu zelf ook met Fix My Street werken? Dat is dat we natuurlijk een beetje anticiperen. We wachten niet tot de klachten er komen, maar we anticiperen op mogelijke problemen.

Als u dan vraagt naar de reactietijd, dan moet ik een onderscheid maken tussen problemen die wij onmiddellijk kunnen oplossen en problemen die we niet onmiddellijk kunnen oplossen. Dus een losliggende tegel, een paaltje dat gevallen is, dat zijn de voornaamste problemen, daar is de reactietijd gemiddeld drie dagen. Ik was zelf verrast van de snelheid van de diensten, maar die spelen dus zeer snel op de bal.

Dat gaat natuurlijk niet over heel een trottoir dat in slechte staat is. Want daar moeten wij werken met een aantal overheidsopdrachten – marchés, zoals we ze noemen – waarbij we dan een volledig trottoir van een straat kunnen heraanleggen.

Dus dat is eigenlijk het tweede luik van mijn vraag, als het gaat over interventies. We hebben ongeveer een reactietijd van twee dagen. In totaal hebben wij een 400-tal interventies die wij dus doen in de publieke ruimte met de vier équipes.

En als je dan kijkt naar de structurele investering die wij samen met de dienst Publieke Ruimte doen, dan hebben we de optelsom gemaakt. We zitten aan elf voetbalvelden aan trottoirs die wij de afgelopen jaren, sinds 2019, hebben heraangelegd.

Dat zijn projecten van de dienst Wegeniswerken enerzijds en anderzijds hebben we ook werken van de MIVB, bijvoorbeeld. Daar zit de tram in Neder-Over Heembeek zelfs nog niet in. Er zijn heel wat lopende projecten die ook nog bezig zijn.

Dus als het gaat over de prioriteit die wij zeggen te geven via het STOP-principe, dan valt dat echt wel terug te vinden in de cijfers. Wij blijven dus zeer aandachtig voor de problemen die er zijn en ik nodig iedereen ook uit om hun

problemen te melden via Fix My Street. Het is een dienst die echt wel goed functioneert.

En ook als het gaat over problemen die wij zelf niet meteen kunnen oplossen, dan wordt dat ook doorgestuurd naar de bevoegde dienst.

Ik hoop op die manier uw vraag beantwoord te hebben.

### **Question de M. Weytsman concernant la restauration de la Ferme Den Bels**

**M. Weytsman**.- Je vous remercie, madame la Présidente. Je ne veux pas non plus être trop long, parce que mes collègues et moi-même insistons quand même tous les trois ou quatre mois sur cette ferme Den Bels qu'on souhaitait déjà voir rénovée depuis longtemps. Je ne sais pas qui va me répondre, madame la Présidente ? Madame Mutyebele ? Merci.

Je me permets de revenir sur les réponses qui avaient été apportées, où on annonçait toute une série d'avancées.

Je voudrais savoir si le permis a été octroyé et connaître le timing.

Quel est le projet final introduit par la Ville auprès de la Région, puisque je sais que la Ville et la Région discutent ensemble ?

Quels sont les objectifs, quel calendrier est-ce que vous pouvez enfin nous communiquer ? S'il n'y a toujours pas eu de permis ou de demandes, quelles sont les limites, les balises, les difficultés, les écueils que vous essayez d'essayer ?

Quels sont les budgets débloqués par la Ville pour ce projet ? Quels sont les subsides des autres entités ?

Aujourd'hui, madame l'échevine, vous savez – on vous le dit Conseil après Conseil, questions après questions – à quel point le site commence à être rempli

de végétation et cette végétation abîme ce qui reste du site et du bâtiment.  
Est-ce qu'il ne doit pas y avoir une action en particulier qui doit être soulignée ?

Et là, de nouveau, c'est un peu comme pour le parc Meudon, on est cinq ans après les premiers engagements, les premières études, les premières déclarations. On est sept ans après le Collège précédent, avec lequel il y avait eu un engagement clair et des affectations, des budgets et des partenariats public-privé qui se dégageaient.

Malheureusement, il n'y a toujours rien. Donc, j'essaye de faire le point avec vous, madame l'échevine, en espérant que vous serez porteuse de bonnes solutions.

Je vous remercie.

(...)

Je vous regardais, c'est pour ça. Je regardais Mme l'échevine, qui ne me regardait pas.

**Mme Mutyebele**, échevine.- Je vous regardais, monsieur Weytsman, mais nos regards ne se sont pas croisés. Je vous remercie pour ces questions.

Comme vous, je suis impatiente de voir la ferme Den Bels réhabilitée et ouverte au quartier. Depuis son acquisition en 2008, la ferme a fait l'objet de multiples projets qui, comme vous le savez, n'ont pas abouti.

Entre-temps, l'état de la ferme s'est fortement dégradé ces dernières années. Malgré les efforts soutenus par mon administration pour préserver l'enveloppe, le site a été régulièrement envahi ou squatté et nous avons dû emmurer l'enceinte.

En ce qui concerne la programmation, la dernière en date pour ce site classé a été initiée lors de la précédente législature. Elle concernait le verger, une antenne « démographie », un espace d'éco-accueil et un restaurant à économie sociale.

Depuis lors, les attentes pour ce site ont fortement évolué, d'une part parce que l'antenne démographie s'est installée ailleurs et, d'autre part, à cause de la réforme fédérale d'éco-accueil qui a rendu impossible une implantation de cette partie du programme sur le site.

Depuis lors, nous avons multiplié les contacts avec des acteurs locaux, notamment avec Nos Pilifs, afin d'avancer sur une toute nouvelle programmation.

L'idée est d'inclure un habitat groupé pour personnes en situation de handicap, ainsi que d'autres fonctions culturelles et un établissement horeca social, pour que ce site soit enfin ouvert aux habitants du quartier.

Au vu des enjeux patrimoniaux et des contraintes qui en découlent, nos services avancent prudemment sur la question.

Une demande d'avis de principe a été déposée auprès de la Région au mois de mai. Nous sommes toujours en attente d'une réponse, sur la base de laquelle nous pourrions déterminer la meilleure marche à suivre pour la suite.

Merci pour votre écoute.

**M. Weytsman**.- Je vous remercie, madame l'échevine. Vous nous expliquez que vous avez, avec vos services, démultiplié les contacts. Dans la précédente question à ce sujet, vous aviez déjà « mis le zoom » sur un contact en particulier, qui est la ferme Nos Pilifs.

Est-ce que je comprends que de ces contacts-là, un projet est en train de se créer ? Est-ce que vous êtes en train de nous dire que la ferme Nos Pilifs va

intégrer ce projet-là et, dans le cadre de la rénovation, accueillir une série de résidents ?

Ce que me glisse à l'oreille Mme Buggenhout, de façon très pertinente, c'est que pas très loin de là, à Ransbeek, il y a un projet similaire.

Donc, j'essaie de comprendre la différence : si le projet est assez abouti ou si on est toujours au niveau de contacts potentiels.

Et en attendant, madame l'échevine, l'affectation des lieux – qui est certes compliquée, mais parfois, soyons de bon compte, la Ville de Bruxelles achète des bâtiments et ne sait même pas tout à fait ce qu'elle va en faire... –, ici, on a l'impression qu'on attend de connaître l'affectation précise des lieux pour commencer à rénover ce bâtiment qui en a bien besoin, parce qu'année après année, il en reste de moins en moins, malheureusement, dans cette pauvre ferme.

Pourquoi est-ce qu'on n'agit pas directement pour déjà avoir une étude concernant la rénovation et l'urgence de cette rénovation ? Ce serait déjà une première pierre dans l'objectif complet de rénovation.

**Mme Mutyebele**, échevine.- Monsieur Weytsman, comme vous le savez, c'est un bâtiment classé, donc avant de faire une étude, il vaut mieux avoir un projet. C'est pour ça qu'on a préféré d'abord avoir un contact avec la Région avant de dépenser de l'argent dans des études et ensuite, faire une demande de permis. On pourrait être recalé, donc on préfère être prudent.

Une fois qu'on aura la réponse de la Région sur les questionnements, c'est la Régie foncière qui va s'occuper du dossier et plus le département du patrimoine public. Et on a décidé de faire du logement.



Comme vous le disiez, on a un projet similaire à Ransbeek, qui a déjà débuté. Et comme vous le savez, les places pour les personnes atteintes de handicap ne sont pas très nombreuses. Démultiplier des projets avec des associations qui s'occupent du handicap, je pense que c'est une richesse pour Bruxelles.

Vous savez que ce n'est pas facile de trouver une place pour les adultes atteints de handicap. Pour moi, si on a déjà un projet à Ransbeek, ce n'est pas incompréhensible de refaire un autre projet avec Nos Pilifs.

Pour l'instant, je n'ai pas plus de précisions à vous donner. Dès qu'on aura avancé au niveau des contacts de la Région, on reviendra vers vous, au Conseil communal, avec un projet qui sera beaucoup plus abouti.

**M. Weytsman**.- Si je conclus, premièrement, il n'y a toujours pas de projet.

Et deuxièmement, il y a des choses qui sont un peu étonnantes dans votre discours : vous dites que vous voulez que le projet et cet élément soient ouverts sur le quartier.

Je ne dis pas que le projet de logement dont vous parlez n'a pas une certaine utilité – vous connaissez notre engagement, de Mme Buggenhout et moi-même (en particulier Mme Buggenhout) pour le soutien à toutes les personnes en situation de handicap –, mais ce que vous êtes en train de nous définir, ce n'est pas un projet ouvert sur le quartier, c'est un projet pour une asbl avec un point précis : c'est du logement.

Par contre, excusez-moi, moi, je ne suis pas un spécialiste du patrimoine, je ne suis pas non plus un architecte, etc., mais je tombe quand même un peu des nues parce que je m'intéresse un peu à notre patrimoine : on est absolument obligé d'attendre une affectation précise dans le cadre d'un bien qui est justement classé.

Pourtant, l'idée d'avoir un bien classé, c'est de s'assurer – outre d'avoir des financements, des soutiens, etc. – de dire, justement, aux pouvoirs publics : « Attention, ce bien a un tel intérêt qu'on doit le protéger. » Et pour le protéger, il faut commencer par le restaurer et le rénover.

Ne « tournons pas autour du pot », parce que si on en a encore pendant quatre ou cinq ans à se demander ce qu'on va en faire et que finalement, on le laisse à l'abandon, dans quatre ou cinq ans – et on disait déjà la même chose il y a quatre ou cinq ans –, il n'y aura plus de ferme Den Bels !

Donc premièrement, s'il vous plaît, je crois qu'il y a une priorité à le restaurer et le rénover, en partenariat avec la Région.

Et deuxièmement, je ne saisis pas encore exactement la portée de votre projet et surtout en quoi il sera « ouvert », pour reprendre vos propos – que je partage – sur le quartier.

**Mme Mutyebele**, échevine.- Peut-être que vous avez « loupé » une partie de mon intervention...

Il y aura la partie logement, un habitat groupé, mais il y aura également d'autres fonctions : il y aura une fonction culturelle et une fonction horeca et c'est à travers ces deux fonctions que ce sera ouvert aux quartiers – c'est ce que nous souhaitons, en tout cas.

C'est le projet sur lequel on évolue et sur lequel on a interrogé la Région. Et on reviendra vers vous dès que les études seront lancées.

**Vraag van de heer Vanden Borre betreffende het project, in het  
meerderheidsakkoord, van twee nieuwe scholen op de site van Thurn &  
Taxis**

**De heer Vanden Borre.**- In het meerderheidsakkoord van uw meerderheid, maar tevens in het scholenplan 2019-2024 van Stad Brussel, is er sprake van heel wat nieuwe investeringen in onderwijs en onder meer twee nieuwe scholen die een plaats moeten krijgen op de site van Tour & Taxis.

Ik heb eigenlijk wel recent vernomen, maar nog niet officieel bevestigd gekregen, dat deze projecten er mogelijk niet zullen komen, dat er dus geen bijkomende nieuwe scholen zullen gerealiseerd worden op de site van Tour & Taxis. En dat vond ik toch wel opmerkelijk. En ik weet niet of dat klopt, of u dat kan bevestigen of ontkennen, maar we weten natuurlijk dat er op die site vandaag honderden nieuwe woningen worden gecreëerd.

Er worden momenteel dus al vele nieuwe honderden gezinnen gehuisvest en er zullen er nog honderden bijkomen. De nood aan bijkomende onderwijsinfrastructuur is toch wel duidelijk aanwezig.

Dus, mevrouw de schepen, kan u mij eigenlijk aangeven hoe het staat met deze projecten? Werden de nodige gronden ondertussen aangeschaft door de Stad Brussel?

Welke partners worden er betrokken en hoeveel plaatsen zou u willen creëren?

Kan u ook misschien verduidelijken of er reeds een duidelijke kostprijs en een timing is? Indien het project of de projecten alsnog niet zouden doorgaan, kan u misschien verduidelijken of u zicht hebt op andere investeringen, op andere projecten, alternatieven voor deze aangekondigde nieuwe scholen?

Alvast bedankt voor uw antwoorden.

**Mme Hariche**, échevine.- C'est précisément parce qu'il y a un développement immobilier dans le nord de Bruxelles – dont celui, évidemment, de Tours & Taxis, mais pas seulement ; il y a aussi des constructions du privé et du public dans les environs –, que nous avons le projet de construction de deux écoles sur le site : une école fondamentale néerlandophone et une école secondaire francophone.

C'est pour cela aussi que nous avons acquis deux parcelles qui sont contiguës, l'une appartenant au Port de Bruxelles, acquise en 2021, et l'autre à Extensa, en 2022, pour un total de 2,742 millions d'euros.

Les achats de terrains sont bien entendu passés ici, au Conseil communal, à ce moment-là.

À l'heure actuelle, nous devons finaliser la programmation. Il faudra ensuite rédiger le cahier des charges pour désigner un auteur de projets, lancer un marché pour choisir cet auteur, finaliser un projet concret, introduire et obtenir le permis d'urbanisme, lancer un marché de travaux et réaliser les travaux. Il faut compter plus ou moins six ans minimum pour voir toutes les procédures et le chantier terminés.

Si tout se passe bien, on peut espérer avoir ces deux établissements à inaugurer en 2030. Pour chacune de ces deux écoles, les subventions seront demandées aux deux communautés, comme on le fait habituellement. Il est impossible à ce stade, avec les modifications des prix des matériaux et des travaux, de déterminer un budget précis et qui devra tenir compte des prix en 2027 ou 2028, année de l'attribution du marché des travaux.

Pour avoir une idée, quand même, l'école « À la croisée des chemins », qui a été inaugurée en 2018 et qui accueille 888 élèves, a coûté à peu près 21 millions d'euros. Et l'extension des « Pagodes », qui prévoit d'accueillir 540 élèves,

attribuée en 2022, a été estimée à 16 millions d'euros.

Ce sont des prix qui devraient nous donner une idée. Mais évidemment, on n'a pas aujourd'hui une vue précise sur ce que coûteront les constructions lorsqu'on devra passer commande en 2027 ou 2028. On espère avoir comme d'habitude un subventionnement qui couvrira au minimum 50 % du coût, en fonction des programmes qui seront lancés à ce moment-là.

On est, depuis de longues années, extrêmement attentif à ce que l'offre d'enseignement soit en concordance avec les besoins de notre population et en tenant évidemment compte des constructions qui sont faites dans tous nos quartiers.

J'espère avoir répondu à toutes les questions, mais si jamais j'en avais oublié une, je suis prête à y répondre.

**De heer Vanden Borre.**- Dank u wel, mevrouw de schepen, voor uw antwoord.

Dat is duidelijk, er komen dus wel twee scholen. Dat is goed nieuws voor alle mensen die er vandaag reeds wonen op de site en alle mensen die er natuurlijk nog in de toekomst zullen gaan wonen.

Want ik denk dat de nood natuurlijk gekend is. U zegt dat het aantal plaatsen momenteel nog niet duidelijk is, dat u de nood nog bekijkt. Qua timing heb ik daar wel mijn bedenkingen bij, eerlijk gezegd.

U zegt te willen openen in 2030. Dat lijkt me toch wel bijzonder lang, ondanks het feit, dat er heel wat stappen moeten worden doorlopen. Dan nog vind ik die timing eigenlijk weinig ambitieus. Ik denk zelfs dat het mogelijk moet zijn om veel sneller te werk te gaan. Wetende dat de Stad nu zelf eigenaar is van de gronden en eigenlijk toch wel wat expertise moet hebben opgebouwd in dezen. En mocht dat toch een probleem zijn, zou ik ten sterkste willen adviseren om de

Gemeenschappen daar nauwer bij te betrekken. De Vlaamse Gemeenschap en de Vlaamse Gemeenschapscommissie hebben ook heel veel expertise, ik veronderstel de Franse Gemeenschap eveneens.

En hopelijk kan die timing van 2030 toch wat scherper worden gesteld. Want vandaag verhuizen er volop honderden gezinnen naar die site. Er worden massaal appartementen bijgebouwd.

2030: dat is nog zes jaar dat die nood voor nieuwe scholen niet zal vervuld zijn, dus ik hoop eigenlijk dat u toch wat meer ambitie toont daarin, mevrouw de schepen.

Dank u wel.

**Mme Hariche**, échevine.- Je voudrais simplement dire que c'est évidemment loin d'être les seuls projets que nous avons. On a d'abord ouvert à peu près 5.000 places, tous niveaux confondus, sous la législature passée. Nous avons, sous cette législature-ci, « Droomboom » qui est en cours de route et également « Mutsaard » qui doit être inaugurée pour l'enseignement néerlandophone. Ce sont deux écoles qui se trouvent également dans le Nord.

On a « Croix de feu » secondaire qui est sur le point de démarrer et l'extension de l'Athénée des Pagodes qui est également « sur le feu ».

On a énormément de projets qui sont en route dans le nord de Bruxelles mais on ne peut pas tout faire en même temps. et d'après les analyses l'évolution du nombre de places et l'évolution de la population correspondant et ce dans les délais dans lesquels nous les avons fixés.

**De heer Vanden Borre**.- Ik heb nu de cijfers niet hier voor mij, maar ik kan mij echt wel herinneren in debatten die we al gevoerd hebben, ook binnen de raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie, dat er echt wel projecten worden

gerealiseerd, soms op twee of drie jaren tijd. Dat er bijzonder grote scholen worden gebouwd hier in Brussel.

Dus het is wel degelijk mogelijk. En zeker gezien de gronden die er zijn. Dat is vaak de grootste uitdaging: om een geschikte site te vinden in Brussel om een nieuwe school te kunnen bouwen.

Maar vandaag zegt u: we hebben die gronden. En dan nog zegt u: het duurt minstens zes jaar.

Volgens mij kan, indien de politieke wil er is, die timing volgens mij gewoon gehalveerd worden, als er natuurlijk prioriteit wordt gegeven aan het project.

### **Actualiteitsvraag van mevrouw Debaets betreffende de toekomst van de Paleizen van Brussels Expo**

**Mevrouw Debaets.**- Op vrijdag 15 september konden we via de pers vernemen dat de vzw Brussels Expo zijn masterplan afgewerkt heeft. Daar is vooral sprake van renovatie als centraal element, maar er is ook sprake van het verwijderen van twee paleizen en ook de verplaatsing van de technische diensten.

Maar het was toch wel het verdwijnen van twee paleizen dat het meest in het oog sprong. Omdat de tijd kort is, ga ik meteen over tot de vragen en de inleiding laten voor wat ze is: werd dit masterplan goedgekeurd door de vzw Brussels Expo?

Wordt dat nog goedgekeurd door de Gemeenteraad? Dat was mij niet duidelijk. Of is dat iets dat alleen binnen de Raad van Bestuur van de vzw besproken werd?

Welke concrete accurate informatie kan u ons alvast geven over wat daarover in

de pers verscheen?

Wat is het voorziene budget dat daaraan gekoppeld wordt? Hoe ver staat men met contacten omtrent de mogelijke financiering? Het Gewest lijkt me daar een evidente partner in te zijn, maar misschien ook privé-partners.

En wat is de financiële bijdrage die de Stad zelf daarvoor voorziet? Werd het reeds officieel beslist dat Paleis 8 en 9 zullen verdwijnen?

Dat is weliswaar in de krant gekomen.

Is dat een wens van de vzw of is dat iets dat u en uw College ook politiek dragen? En is er eveneens voorzien dat Paleis 12 ook gerenoveerd zal worden? Kortom: een paar vragen die misschien wat meer duidelijkheid kunnen brengen. Ik dank u.

**De Burgemeester.**- Mevrouw Debaets, de tweede fase van het masterplan wordt momenteel in ontwikkeling genomen na de afronding van de eerste fase in juli 2020, waarin de grote lijnen en ontwikkelingsopties werden gepresenteerd.

De architectuur en ruimteprogrammeringsstudies zijn in juli 2023 begonnen en zullen in het eerste kwartaal van 2024 worden afgerond. Het is daarom nog te vroeg om nu al conclusies te trekken over het definitieve plan, de faseringen van het project, het budget dat nodig is voor de ontwikkeling en het bijbehorende financiële pakket.

Zodra dit is afgerond zal de Gemeenteraad informatie ontvangen over deze verschillende elementen om het masterplan en de structuur ervan te valideren. Pas dan zal een precieze berekening van de financiële bijdrage van de overheden worden gemaakt.



Dit ambitieuze project met een aanzienlijk potentieel en grote economische spin-offs voor de overheid zal worden voorgesteld aan de verschillende overheidsniveaus om mogelijke samenwerkingen te evalueren.

Fase 1 is al voorgesteld in 2020 en er zijn al talrijke contacten geweest met de verschillende overheidsniveaus. Wat de paleizen 8 en 9 betreft, voorziet fase 1 van het in juni 2020 gepresenteerde project een verwijdering om een betere organisatie mogelijk te maken tijdens de op- en afbouwperiodes aan de achterkant van de paleizen. En dit om de bezoekers- en logistieke stromen minder te hinderen.

Hoe deze ruimtes zullen worden gebruikt moet nog worden bepaald in fase 2 die momenteel wordt bestudeerd. Er zijn geen plannen om Paleis 12, de ING-Arena die al in 2013 volledig werd gerenoveerd, te renoveren. Er zijn geen sportfaciliteiten of infrastructuren gepland.

Dit masterplan wordt allemaal geïntegreerd in de ontwikkeling van het Sportpark op de Heizelsite. Tot slot, wat hotelaccommodatie betreft, is het jammer om vast te stellen dat het gebrek aan hotelaccommodatie op de Heizelsite als gevolg heeft dat veel evenementen die een groot aantal kamers op loopafstand van het evenement vereisen, weggaan of als bestemming niet meer in aanmerking komen.

Het is daarom essentieel om de ontwikkeling van een hotelcluster op de site te plannen. Privé-exploitanten hebben hun interesse hiervoor getoond, maar alleen in de context van de effectieve ontwikkeling van een masterplan voor de renovatie van congres-, tentoonstellings- en conferentiefaciliteiten.

Ik dank u.

**Mevrouw Debaets.**- Het is een beetje jammer dat u voor heel veel concrete

elementen verwijst naar een latere fase.

U zegt dat het masterplan en ook de daaraan gekoppelde financiering hier later besproken zal worden. Het is een beetje vreemd, als het allemaal nog zo flou is en weinig concreet, dat er toch al heel wat in de pers verschijnt.

Dus we zullen moeten afwachten. Maar ik noteer wel dat u bevestigt dat die twee paleizen wel degelijk gesloopt worden.

En wat die hotelkamers betreft, dat is een ambitie die ik natuurlijk wel deel. Brussel had tot voor kort de tweede plaats wereldwijd wat het aantal congressen betreft, juist na Singapore. We zijn die plaats helaas verloren door een aantal grote evenementen en congressen die verdwenen zijn, maar ik denk dat we ambitieus moeten zijn en ervoor moeten zorgen dat ze terugkomen naar Brussel.

En we moeten er zeker ook voor zorgen dat andere grote internationale evenementen niet verder uit Brussel verdwijnen.

Dat die hotelaccommodatie daar belangrijk voor is, daarin volg ik u helemaal.

*(Avec l'accord des auteurs ou sur leur proposition, les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites)*

### **Prochaines séances**

Vendredi 29 septembre 2023

- sections ordinaires.

Lundi 2 octobre 2023

- séance publique, suivie d'un comité secret.

La séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 18h55.*
- *De openbare zitting wordt opgeheven te 18u55.*